

# *l'écho* de la *carcarrie*

BULLETIN MUNICIPAL  
DE MONTAREN &  
SAINT-MÉDIERS  
NUMÉRO TREIZE  
JANVIER 2022



MONTAREN &  
SAINT-MÉDIERS



# #13

## l'écho de la carcarie

Bulletin municipal de Montaren et Saint-Médiers  
Parution semestrielle gratuite  
Numéro 13 | Janvier 2022  
Directeur de publication : Frédéric LEVESQUE  
Comité de Rédaction : Ghislaine QUEMA,  
Michèle ROMIEU, Maguy PUIG, Lysianne  
CORBIERE, Frédéric LEVESQUE, Serge  
GUIRAUD, Ronan SEGUIN, Xavier SEGURA  
Mise en page : Xavier SEGURA, SARL Ludineo  
Photos et illustrations : photos fournies par  
les associations de la commune, et de  
l'équipe municipale.

L'Écho de la Carcarie est imprimé sur du  
papier  
100% recyclé à 900 exemplaires distribués  
dans  
toutes les boîtes aux lettres de Montaren &  
Saint-Médiers. Gratuit, son coût de  
production est  
essentiellement couvert par la vente  
d'espaces  
publicitaires aux commerces et artisans de la  
commune.

### :: NUMÉROS UTILES

N° d'urgence européen : 112  
Police secours : 17 | Samu : 15 | Pompiers : 18  
Gendarmerie d'Uzès : 04 66 22 54 66  
Police intercommunale : 04 66 02 09 28  
ERDF urgence dépannage : 09 72 67 50 30  
GDF urgence dépannage : 08 10 43 30 30  
SERVICE PUBLIC : 393

### EN LIGNE

VOS SERVICES & INFORMATIONS EN LIGNE  
• [www.montarenetsaintmediers.fr](http://www.montarenetsaintmediers.fr)  
• <https://www.facebook.com/montarenetsaintmediers/>



### :: MAIRIE

57, rue Principale, 30700 Montaren et Saint-Médiers  
Téléphone : 04 66 22 19 52 | Fax : 04 66 22 42 62  
Courriel : [mairie@montarenetsaintmediers.fr](mailto:mairie@montarenetsaintmediers.fr)

#### Horaires d'ouverture :

Lun 9h30-12h30 14h00-16h00 | Mar 14h00-16h00 | Mer 9h30-12h30 14h00-16h00 | Jeu 9h30-12h30 14h00-16h00 | Ven 9h30-12h30 14h00-16h00

#### :: AGENCE POSTALE COMMUNALE

57, rue Principale, 30700 Montaren et Saint-Médiers

#### Horaires d'ouverture :

Lun - Mer - Jeu - Ven : 9h30-12h30

### :: MAIRE

• Frédéric LEVESQUE | [mairie@montarenetsaintmediers.fr](mailto:mairie@montarenetsaintmediers.fr)

### :: ADJOINTS AU MAIRE

• Michèle ROMIEU | 1ère Adjointe | Délégation générale + Déléguée à la Vie du Village, Evénements, Manifestations, Culture, Sports et Loisirs  
[associations@montarenetsaintmediers.fr](mailto:associations@montarenetsaintmediers.fr)

• Serge GUIRAUD | Adjoint | Délégué aux travaux et voirie  
[travaux@montarenetsaintmediers.fr](mailto:travaux@montarenetsaintmediers.fr)

• Ghislaine QUEMA | Adjointe | Déléguée aux affaires scolaires et périscolaires |  
[scolaire@montarenetsaintmediers.fr](mailto:scolaire@montarenetsaintmediers.fr)

• Claude MARTORELL | Adjoint | Délégué aux Réseaux et Solidarités |  
[travaux@montarenetsaintmediers.fr](mailto:travaux@montarenetsaintmediers.fr)

### :: CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

• Maguy PUIG | Conseillère | Déléguée aux Solidarités et Affaires Sociales |  
[social@montarenetsaintmediers.fr](mailto:social@montarenetsaintmediers.fr)

• Patrick DRUT | Conseiller | Délégués aux Communications, Réseaux numériques et Nouvelles Technologies  
[communication@montarenetsaintmediers.fr](mailto:communication@montarenetsaintmediers.fr)

### :: CCPU

• Alexis PIETTE, 1er délégué communautaire, vice-président de la CCPU en charge de la Sécurité intercommunalité@montarenetsaintmediers.fr

• Evelyne RUBIO-CHAMPETIER, 2ème déléguée communautaire

### :: CONSEIL MUNICIPAL

Michèle ROMIEU, Serge GUIRAUD, Ghislaine QUEMA, Claude MARTORELL, Maguy PUIG, Patrick DRUT, Frédéric LEVESQUE, Lysianne CORBIERE-CICERON, Michel PARADIS, Evelyne RUBIO-CHAMPETIER, Xavier SEGURA, Frédérique BONNEFOY-SUAUVET, Alexis PIETTE, Julia DERYCKE-BOISSON, Sylvie PARENT,

Pour prendre rendez-vous avec les élus, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie au 04 66 22 19 52

### :: SERVICES ADMINISTRATIFS

Pascale KIMPINAIRE Responsable des affaires administratives  
[administration@montarenetsaintmediers.fr](mailto:administration@montarenetsaintmediers.fr)

Marielle DELEUZE secrétaire d'accueil | gestionnaire agence postale communale  
[mairie@montarenetsaintmediers.fr](mailto:mairie@montarenetsaintmediers.fr)

### :: GARDE CHAMPÊTRE (GC)

• Steeve LARTAUD garde champêtre  
[garde@montarenetsaintmediers.fr](mailto:garde@montarenetsaintmediers.fr)

### :: SERVICES TECHNIQUES (ST)

• Ronan SEGUIN-PUECH: Responsable des affaires techniques  
[urbanisme@montarenetsaintmediers.fr](mailto:urbanisme@montarenetsaintmediers.fr)

### :: AGENTS

• Pascal BARACHKO : chef des ateliers municipaux  
• Thierry BARRY : Agent technique polyvalent  
• Pablo GARCIA-CRIKELAIR : Jardinier communal  
• Loïc VILAR : Agent technique polyvalent  
• Maria SOURO : agente communale polyvalente

### :: MÉDIATHÈQUE

57, rue Principale - 30700 Montaren & Saint-Médiers  
T : 04 66 22 24 62 - [mediatheque.montaren@ccpaysduzes.fr](http://mediatheque.montaren@ccpaysduzes.fr)

#### Horaires d'ouverture :

Ma 16h-19h | Me 15h30-19h | Ve 16h-19h | Sa 10h-13h

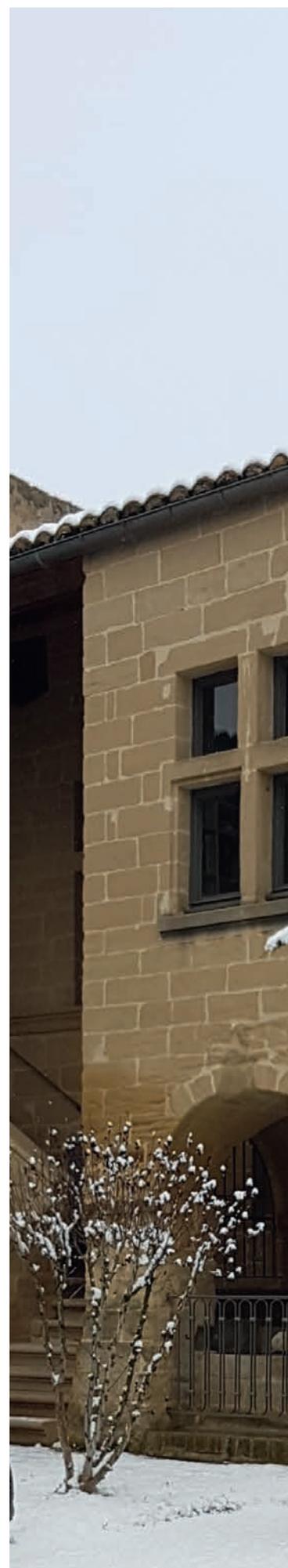
### :: ÉCOLES

#### Enseignantes

• Nathalie CARVALHO, Professeure des Écoles, directrice, CM2  
• Mélanie BARLIER, Professeure des Écoles, CE2 et CM1  
• Lugdivine LECOT, Professeure des Écoles, CP et CE1  
• Mélanie FAVAND, Professeure des Écoles, Maternelle, petite section  
• Marina INTILI, Professeure des Écoles, Maternelle, moyenne et grande section  
• Laurane OLYMPE, Professeure des Écoles, Décharge de la Direction, complément des deux enseignantes de Maternelle

#### Agents municipaux

• Annie DARBOUSSET agente spécialisée des écoles maternelles (Atsem)  
• Sandrine SALADIN agente spécialisée des écoles maternelles (Atsem)  
• Katy VIDAL agente responsable de la cantine  
• Zoulikha MOUMNI agente responsable de la garderie  
• Maria SOURO agente communale polyvalente





ne nouvelle année commence qui, espérons-le, sera celle du retour à la « vie d'avant ».

Si la vie continue pour chacun d'entre nous, j'ai une pensée profonde pour toutes celles et ceux qui ont été ou sont encore victimes de cette pandémie. Ne les oublions pas.

Après un été au cours duquel nous avons dû nous adapter au contexte épidémique et parfois renoncer pour nous protéger et malgré la menace virale toujours présente, la vie associative, sociale, économique de notre commune reprend peu à peu des couleurs.

La rentrée des classes a sonné l'heure des retrouvailles. Retrouvailles dans la cour de récréation pour les plus jeunes, retrouvailles associatives au foyer et à la médiathèque. Retrouvailles masquées, vaccinées, mais retrouvailles quand même !

Il faut en remercier nos associations qui n'ont pas baissé les bras et qui, bien au contraire semblent plus motivées et plus créatives que jamais. Elles ont su se renouveler, s'adapter, accepter de nouvelles règles sans jamais renoncer.

Ce plaisir à organiser, accompagner, animer, était bien visible lors du forum des associations au début du mois de septembre.

Quel plaisir en effet de retrouver les manifestations culturelles, sportives ! Quelle joie de revoir sur les lieux de loisirs les enfants, les adultes s'adonner à leurs activités préférées ! Quel bonheur de pouvoir se retrouver, tout simplement.

Retrouver le sourire (même s'il est encore masqué !) et le plaisir de vivre dans notre village sont, de toute évidence, étroitement liés avec l'environnement de nous y impliquer quotidiennement : pour partager, pour échanger, pour débattre, pour créer du lien et faire avancer les choses ensemble.

Pour l'équipe municipale, la crise sanitaire n'a pas empêché de poursuivre ce qui avait été engagé et de construire des projets à venir.

Accueillir de jeunes familles. Prévenir l'isolement de nos anciens. Encourager l'implication des habitants dans la vie du village. Maintenir une bonne gestion financière. Au-delà de ces objectifs que nous nous sommes fixés à l'horizon 2026, nous voulons porter encore plus haut les valeurs de solidarité, d'exemplarité et d'attractivité qui doivent tous nous rassembler.

La mise en œuvre de nos projets est sur les rails. Dans les prochaines semaines de nombreuses réalisations vont voir le jour. Aménagements urbains, constructions, fêtes et événements vont ponctuer notre quotidien.

La rénovation de la rue Principale depuis la place de l'église jusqu'à la route de Saint Médiers, l'aménagement du carrefour du chemin des écoles, la réfection de la toiture du Mas Dumas, l'achèvement des travaux d'enfouissement des réseaux à Saint Médiers, la construction du quartier intergénérationnel qui précédera celle de la salle polyvalente prévue pour 2024.

Toute l'équipe municipale est mobilisée pour agir au quotidien, pour faire vivre notre commune, pour la rendre encore plus agréable, plus vivante.

Notre résilience et la réussite du quotidien sont le fruit d'un travail collectif, du respect de nos engagements, des lignes directrices que nous nous sommes fixées et que nous suivons malgré les contraintes de ce début de mandature.

Cette flamme sans cesse entretenue pour notre village ne faiblira pas car beaucoup reste encore à faire et il est temps de repartir sur le meilleur.

En ce début d'année où il est toujours bon d'être positifs, s'appuyer sur la joie des enfants lors des fêtes de Noël nous donne le cap : rester optimistes et confiants pour préparer demain avec enthousiasme et détermination.

Belle et heureuse année à toutes et à tous.

**Frédéric Levesque**, maire





# Marché





# de Noël





## JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

C'est le samedi 18 septembre que le patrimoine a pu être célébré à Montaren et Saint-Médiérs. Deux manifestations se sont succédé: d'abord un parcours ludique dans le village afin de découvrir, lors des différentes étapes, des éléments du patrimoine à la fois historique, architectural, culturel, naturel, ensuite, dans la cour de la mairie, une



conférence proposée par Mireille Berthier sur l'histoire de l'école à Montaren.

Un après-midi au cours duquel les participants ont pu partager le plaisir « d'apprendre en s'amusant » et de découvrir une nouvelle page de l'histoire de notre village.

## RETOUR DU REPAS CITOYEN

Après une année « blanche » pour cause de pandémie, de nombreux habitants de notre commune ont retrouvé le plaisir d'un repas partagé à l'occasion de la fête nationale. La place du Plan, décorée aux couleurs de la République, a accueilli près de 400 convives qui ont pu apprécier les cochons rôtis à la broche préparés et servis par la réserve citoyenne des anciens pompiers du Gard. Certes la météo s'est montrée



menaçante en début de soirée, certes l'apéritif servi à table en raison des contraintes sanitaires s'est avéré moins convivial mais l'animation musicale proposée par l'orchestre Virtual Music Group a vite réchauffé l'atmosphère et les sourires échangés autour de la table ou sur la piste de danse ont été autant de signes d'une forme de liberté retrouvée au moment de célébrer la République.

## LE TOUR DE FRANCE EST PASSÉ PAR MONTAREN

Depuis des décennies le passage du Tour de France dans une commune constitue un événement majeur ; Montaren et Saint-Médiérs n'a pas échappé à la règle. Nombreux étaient les habitants installés le long de la Départementale depuis le début de l'après-midi dans l'attente de la célèbre caravane. T-shirts, casquettes, musique et animations diverses ; tous les ingrédients étaient réunis pour créer cette belle ambiance qui accompagne les manifestations sportives.



chapeaux ou automobilistes égarés dans le dédale des routes barrières, toutes et tous partagent dans la bonne humeur cette longue attente qui précède les quelques instants magiques où, d'abord l'échappée puis le peloton, traversent le village sous les encouragements et les applaudissements du public. Ça y est, ils sont déjà à Uzès et bientôt à Nîmes ! Ce fut un beau moment.

Féru de cyclisme ou simple curieux, jeunes ou moins jeunes,

résidents ou touristes, spectateurs organisés avec pliants et

**Vive le Tour de France !**

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

De nouveau en présence de public, la commémoration du 11 NOVEMBRE fut un moment de recueillement et d'émotion. L'énoncé des noms des soldats morts pour la France, a été complété par les noms de ceux qui sont morts cette année dans leur engagement pour notre pays. Un devoir de mémoire pour nous tous.



## DÉNOMINATION DE LA SALLE MARCELLE FAVAND

Élus des mandatures précédentes et élus actuels, bénévoles successifs de la médiathèque, anciens acteurs de la vie municipale à des titres divers, tous avaient été conviés pour un moment important, la dénomination de la salle attenante à la médiathèque. Nombreux avaient répondu à cette invitation, et personne, mieux que Marcelle Favand, n'aurait pu faire l'unanimité, réunir les générations dans un même engagement, culturel pour le patrimoine, et civique, au service de la commune. C'est ce à quoi Marcelle a consacré sa vie,



ce qu'ont souligné les personnes qui lui ont rendu hommage, Sandrine Messian, Mireille Berthier, Rachel Favand, et le Maire. Le public, la famille, enfants, petits-enfants, et arrière-petits-enfants de Marcelle Favand, tous présents, ont partagé la même émotion, notamment au moment où Simone Balmassière et le Maire ont dévoilé la plaque en l'honneur de Marcelle. Un vin d'honneur et un moment de partage ont ensuite clos ce bel hommage.

## UNE FÊTE DES ASSOCIATIONS RÉUSSIE !

Une fête des associations réussie!

Certes il y avait le passe sanitaire contrôlé à l'entrée, certes il y avait du gel hydro alcoolique à disposition sur toutes les tables, certes nous étions masqués, cependant la manifestation qui ne regroupait pas moins de 16 associations nous a replongés dans un univers où convivialité, partage, échange font partie du quotidien. Un arrière goût de la vie d'avant ou un avant-goût de ce que nous allons pouvoir revivre si la situation continue à s'améliorer...



Une association, l'Amicale des chasseurs, la plus ancienne du village, fêtait ses 100 ans et André Bonnefoy ses 50 ans de présidence. Toujours aussi modeste et généreux.

"Les trois micocouliers" nous ont donné une petite représentation pleine d'humour et "Les Sardines", groupe de chant choral nous a emportés dans des univers lointains, musiques du monde mais aussi musiques d'ici...

Un apéritif a, en fin de matinée, regroupé la plupart des participants. Une très belle matinée...



LES SARDINES



ATELIER THÉÂTRE



LES AÎNÉS



L'ARRU



LIGUE CONTRE LE CANCER



COMITÉ DE JUMELAGE



## LES RAVIS DE LA CARCARIE

« Les ravis de la Carcarie » une belle association qui regroupe la banda brutti, les sardines, les pastoraliers et les péteurs. La chorale des Sardines, dirigée par Virginie Bécamel, répète au foyer de Montaren tous les jeudis. De tous âges, jouant de la musique dans la joie et la bonne hu-



meur, les Ravis participent à l'animation des fêtes de villages de l'Uzège, dont la magnifique Fête du pois chiche de Montaren et Saint-Médiers.

**Facebook**  
 Les Ravis de la Carcarie  
**Site Internet**  
[www.lesravis.com](http://www.lesravis.com)

## LES BRODEUSES DE LA CARCARIE

Depuis le début du mois d'Octobre les Brodeuses de la Carcarie sont de retour au foyer les mardi et vendredi après-midi après une année d'interruption en raison de la crise du Covid. Toutes munies du pass sanitaire, elles ont retrouvé le plaisir de partager leur passe temps favori tout en discutant de choses et d'autres et en préparant les manifestations à venir : le partage de la galette des rois, le traditionnel vide-commode en Avril et l'exposition du mois de Juin qui



conclut une année de milliers de minutieux petits points et de centaines d'heures de patience et d'application. Amoureuses de la belle ouvrage, nul doute qu'elles sauront, une fois encore, forcer notre admiration devant leurs magnifiques réalisations. Les brodeuses de la Carcarie, une association toujours présente au cœur de la vie du village.

## KPCM

L'ensemble du collectif du pois chiche masqué est fier d'avoir 15 ans ! Pour que vive le Pois et que dure le Chiche ! Voici les événements les plus attendus de l'année sur la Capitale :

- Loto chiche ! Courant Février (date à venir) et au foyer de Montaren
- Traditionnelle balade, dimanche des rameaux
- la fête sur le week-end du 10/11/12 Juin



Au plaisir de nous réunir à nouveau pour cette année ! Bise à tous,  
 Votre pois chiche adoré  
**Facebook**  
 Le Pois Chiche Masqué  
**Site Internet**  
[www.fetedupoischiche.fr](http://www.fetedupoischiche.fr)

## NOUVELLE ÉQUIPE DE CHOC À L'APE !

Un nouveau bureau donc mais pour certains la poursuite d'un engagement :  
 Président : Maxime Bataille  
 Trésorière : Zélie Colombier  
 Secrétaire : Katarina Pirova  
 Félicitations à cette équipe, dynamique, à l'image de la précédente qui avait su porter de beaux projets pour les enfants malgré le



contexte sanitaire difficile. Espérons que cette situation va encore s'éclaircir et permettre d'autres moments festifs, et de partage en lien avec l'école.

**Facebook**  
 APE Ecole de Montaren 2021/2022

## MARYSE RIVIÈRE, UNE AUTEURE À MONTAREN ! - ORGANISÉ PAR LES AMIS DE LA MEDIATHEQUE -

Écrivain éclectique, elle est l'auteure d'une monographie historique, de deux romans policiers, d'un roman historique et de nouvelles.



rence le vendredi 5 novembre sur la littérature policière, sa place dans la littérature, un historique de son évolution, les différents types de romans policiers etc.

ment elle a construit ses romans policiers, ses enquêtes...

**Soirée passionnante, terminée par le verre de l'amitié.**

Elle nous a surtout parlé de son expérience personnelle : com-

Invitée par les Amis de la médiathèque, elle a animé une confé-



## LES 3 MICOCOULIERS

L'atelier théâtre de l'association «Les 3 micocouliers» a présenté le 19 novembre au foyer de Montaren le spectacle qu'elle préparait depuis de longs mois et dont les répétitions

avaient été interrompues en raison de la crise sanitaire. Le public venu nombreux a pu découvrir deux pièces de Tchekhov «La demande en mariage» et «L'ours» ainsi que deux dialogues de Dubillard «La victoire» et «La consultation». De l'avis général, cette soirée fut une belle réussite !

Quelques semaines auparavant l'atelier s'était produit à l'EHPAD d'Uzès «Les jardins de l'esca-

lette» devant des résidents ravis et demandeurs d'autres représentations.

L'association «les 3 micocouliers» comporte également un atelier Aquarelle qui se réunit toutes les semaines.

Si vous êtes intéressés par les activités proposées n'hésitez pas à vous manifester. Nous sommes un groupe d'amateurs passionnés et tout se passe dans une très bonne ambiance.



## LES AMIS DE LA CARCARIE

Après une période difficile les adhérents du club des aînés ont pu à nouveau se retrouver à l'automne 2021, au foyer le jeudi après midi et au presbytère le vendredi après midi pour l'atelier mosaïque.

Une assemblée générale extraordinaire a été organisée afin de modifier les statuts et le nom de l'association qui devient « Les amis de la Carcarie ». Le bureau en place a été reconduit.

Un repas au restaurant en Novembre a été l'occasion d'un bon moment de convivialité avant de clôturer l'année 2021.

Pour 2022 les projets ne manquent pas : poursuite des rencontres du jeudi après midi,



organisation d'un loto ; au printemps plusieurs sorties sont envisagées : Arles, le château de Montalet, la savonnerie à Salon de Provence et une sortie gourmande à la confiserie des Calissons à Aix en Provence.

Des moments de convivialité et de partage soit au restaurant soit avec les produits gastronomiques du Tarn sont également au programme sans oublier la culture avec les lectures de Sandrine et de nouveaux jeux proposés par Sylvie et La Jeudothèque.

**N'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez les bienvenus !**

## EXPOSITION DES OEUVRES D'ALAIN SCHNEIDER À LA MÉDIATHÈQUE - ORGANISÉE PAR LES AMIS DE LA MÉDIATHÈQUE -

Du 27 octobre au 14 novembre, la salle Marcelle FAVAND à la médiathèque a accueilli une exposition des œuvres non figuratives d'Alain Schneider.

Montadiérois depuis 2007, est connu pour ses aquarelles de Montaren-et Saint-Médiars, que l'on peut retrouver dans ses livres « Regards sur Montaren et Saint Médiars » qu'il a faits en collaboration avec Mireille Berthier, historienne.

La peinture et le dessin, c'est pour Alain Schneider, une passion depuis toujours, puisqu'il a choisi de suivre les cours des Arts Appliqués, des Arts décoratifs puis les cours de l'Ecole du Louvre.

Tout en menant vie professionnelle et vie personnelle en Ré-



gion Parisienne, il consacre ses loisirs à peindre et dessiner dans un registre non figuratif et côtoie les milieux artistiques à Paris.

Pour partager son art, il crée une école d'arts plastiques, puis en arrivant à Montaren, décide de mettre en place un atelier de production. A cette période, il donne également des cours de dessin aux élèves de l'association « les Peintres des Capitelles » à Poulx. Bien qu'ayant une préférence marquée pour l'aquarelle et l'huile, il ne néglige pas pour autant les techniques sèches, (pastel, crayon, etc).

Pour lui, L'HUILE est la base essentielle de l'art pictural. Elle offre des possibilités multiples, comme par exemple dans la préparation des fonds qui permet

d'obtenir, suivant la technique employée, des effets de reliefs, de matières, etc... Mais également, la possibilité d'utiliser des supports divers, toile de lin, bois, cuivre.

C'est cette technique qu'Alain Schneider utilise pour les œuvres de cette exposition. Il n'en est pas à sa 1ère exposition, il a eu la chance de participer à plus d'une centaine.

Celle-ci a une saveur particulière puisqu'elle a lieu dans son village d'adoption.

« Je ne donne jamais de nom à mes expos, mais elles sont toujours sur un thème. » dit-il



## VISITE DE ROULOTTES ANCIENNES

- ORGANISÉ PAR LES AMIS DE LA MEDIATHEQUE -

Dans le cadre des journées européennes du patrimoine, les amis de la médiathèque ont proposé le dimanche 19 septembre une visite guidée de la collection de véritables roulottes anciennes ras-

semblée par Pierre Le Fur, dans les hauteurs de Saint-Quentin-la-Poterie.

A consulter sur : [www.unsiecleroulottes.com](http://www.unsiecleroulottes.com)



## JEAN-PAUL TARDIEU PRÉSENTE SON ROMAN

- ORGANISÉ PAR LES AMIS DE LA MEDIATHEQUE -

Le 22 octobre, Jean-Paul TARDIEU, historien et écrivain, nous a fait le plaisir de nous présenter son roman : "Le dernier secret d'une femme de marbre".

L'auteur et son œuvre ont été présentés par Mireille Berthier tandis que Sandrine Messian a lu des morceaux choisis à une assistance nombreuse et attentive.



## CAUSERIE, CHANTERIE ET PAIN D'ÉPICES

- ORGANISÉ PAR LES AMIS DE LA MEDIATHEQUE -

Le thème central de la soirée était bien le Noël provençal, d'où, en introduction, cette causerie sur l'histoire des diverses traditions de Noël initiée par Rachel. D'où, pour clore, cette jolie assiette qui contenait les 13 desserts, proposée à chaque participant. Mais le temps fort de la soirée, a bien été le duo de deux musiciennes, Rachel et sa fille Rosalie une harmonie vibrante

des deux voix aux timbres complémentaires, une complicité magique, le même amour de la langue et de la culture provençale, la même authenticité dans la présentation et l'interprétation. Ce vendredi 3 décembre était un grand moment.



# Intermarché

SUPER

**OUVERTURE :**  
**DE 8H30 À 20H00 | NON-STOP DU LUNDI AU SAMEDI**

**MONTAREN | ROUTE D'ALÈS**

**04 66 22 02 50**

## UN FROMAGER DANS LE VILLAGE !

Originaire de Franche-Comté, Tony KASPER a choisi Montaren pour ouvrir sa boutique de vente de produits régionaux.

« La Petite Montagne » installée sur la place du Plan propose des produits du Jura issus des terroirs généreux de cette belle région.

Les fameux vins et fromages qui mettent l'eau à la bouche : Comté, Morbier, Bleu de Gex, Mont d'Or, Vin Jaune, Vin de Paille, Vin d'Arbois mais aussi saucisses de Montbéliard et de Morteau ou encore la fameuse Cancoillotte qui

régaleront vos papilles. Très attaché à promouvoir les produits artisanaux de nos terroirs, « La Petite Montagne » nous propose aussi des fromages et des vins locaux de qualité et à prix abordables. Un bel endroit pour trouver de bons produits et se faire plaisir.

« La Petite Montagne » vous accueille du mardi au samedi de 9H00 à 12H30 et de 14H30 à 19H30 et le dimanche de 9H00 à 12H30.

« La Petite Montagne »  
14, place du Plan MONTAREN  
0686627014



## KOIDENEUF... MAIS KEZAKO ?

Depuis le mois de Novembre un nouvel outil de communication a été mis en place afin de vous tenir informés de toutes les manifestations ouvertes au public programmées sur le village. Il s'agit d'une feuille mensuelle intitulée « Quoi de neuf en... » qui s'affiche au début

de chaque mois sur les supports numériques (site, page Facebook de la mairie, tableau numérique à côté de l'école) et que vous pouvez également consulter, sous forme papier, sur les tableaux d'affichage de la commune, au secrétariat de la mairie, à la médiathèque et chez certains com-

merçants.

Nous espérons ainsi, avec un document simple, lisible et accessible à tous, mieux faire connaître et partager ce qui constitue, au quotidien, la vie de notre village.



## Olivier Service

ELECTROMÉNAGER - CLIMATISATION

VENTE / DÉPANNAGE  
PIÈCES DÉTACHÉES



04 66 03 35 85  
30700 MONTAREN



# BRICO MARCHÉ

BRICOLAGE | DÉCORATION | JARDIN  
ANIMALERIE | CONSTRUCTION | PÉPINIÈRE  
9H-12H30 ET 14H-19H DU LUNDI AU SAMEDI  
ROUTE D'ALÈS | MONTAREN | 04 66 20 83 90



## HALLOWEEN AU STADE !

Grande affluence ce dimanche 7 novembre au stade pour fêter Halloween. A l'initiative de cette manifestation, l'APE, le président et les membres du bureau, secondés par des parents motivés. De nombreuses activités étaient proposées aux enfants, parmi lesquelles la traditionnelle confection de courges sculptées, des activités de peinture, de pêche à la ligne, activités physiques de lancer de balle, de saut... Les structures gonflables ont rencontré un franc succès. Et les petits participants, sou-

vent déguisés et grimés, couraient sur le stade, joyeux. Le clou de l'après midi ce fut le concours qui devait récompenser le gâteau le plus beau... ou le plus effrayant, choix pour lequel chacun pouvait voter. Et c' était difficile, vu la créativité des diverses réalisations ! Elles permirent ensuite d'offrir aux enfants un délicieux goûter.

**Très belle journée, ensoleillée : même le vent violent du matin s'était apaisé pour le bonheur de tous !**



### SARL SOURO

Maçonnerie générale  
Charpente | Couverture | Rénovation

Avenue Lacré  
30700 FOISSAC

04 66 22 17 33  
sarl.souro@orange.fr

## QUAND GOURMANDISE RIME AVEC GÉNÉROSITÉ !

L'APE, le CCAS, la mairie et l'école se sont associés pour participer à l'Opé brioches. Aussi vendredi, sur le boulodrome devant l'école, les parents d'élèves ont pu acheter les brioches qu'ils avaient préalablement commandées. Ravis de ce retour à une vie plus détendue, favorisée par un temps clément, ils se sont attardés et ont bavardé avec plaisir.

A remarquer, la participation active de l'APE qui, lors d'une réunion précédente avec nombre de parents, avait évoqué les autres projets qu'elle souhaitait initier cette année : Halloween, marché de Noël, goûter de Noël... D'heureux moments en perspective pour les enfants et pour le village...



## RENCONTRE SPORTIVE AU STADE

Pas moins de 12 classes, regroupant 180 enfants qui se sont dépensés sans compter sur le stade de Montaren et Saint-Médiéres ce vendredi 1er octobre. Nombre d'enseignants avaient été volontaires pour répondre à l'invitation de l'USEP du Gard. Étaient donc représentées les écoles de Foissac, Flaux, Saint Quentin la Poterie, Uzès, Lussan, et deux classes de Montaren, avec des pratiques sportives va-

riées : outre certains sports traditionnels comme le rugby, le badminton et le tir à l'arc, les enfants ont pu s'initier à des activités inédites, tchoukball, intercroses, ultimate. Une belle journée, avec une météo favorable, propice au sport, dont on sait qu'il est si bénéfique au développement des enfants, tant sur le plan physique que pour les valeurs civiques qu'il transmet !



## SPECTACLE DE NOEL

Ce lundi matin de décembre, les enfants de l'école étaient de sortie. Au programme, le spectacle de Noël que la municipalité offre aux écoliers. Et pour respecter les normes sanitaires, deux représentations, d'abord pour l'école élémentaire, puis pour l'école maternelle. Le héros, c'est un petit garçon gâté qui s'apprête à faire au père Noël une liste interminable de cadeaux. Intervient alors son grand père qui lui offre son vieux coffre à jouets, abandonné dans le grenier. Peu de choses dans ce coffre, mais quelques objets significatifs qui transportent chaque fois l'enfant dans un uni-



vers romanesque et mouvementé qui vont du chevalier, au cow boy ou au pilote de course, sans oublier le rocker moderne. Autant de situations loufoques, rocambolesques propres à développer chez l'enfant une identification à un personnage mythique, à inventer des histoires multiples toutes aussi extravagantes les unes que les autres...

Et les enfants ne se sont pas privés de rire abondamment et de participer à ce spectacle interactif qui les a conduits à une conclusion assez morale, l'important, ce n'est pas tant la possession d'objets que l'imagination qui permet vraiment de jouer et s'évader...

## UNE ANNÉE BIEN ÉQUILBRÉE... POUR DES ÉCOLIERS ÉPANOUIS ET RESPONSABLES !

Des projets fondamentaux, tant sur le plan du développement intellectuel que physique, tant sur le plan individuel que sur le plan de la responsabilité collective en faveur de la planète.

Aussi, dans les projets présentés au Conseil d'École du 18 octobre on peut voir que les enfants pro-

ficiteront de sorties culturelles, « à la médiathèque », à « école-cinéma », d'activités physiques, ils



participeront à un cycle handball, un cycle rugby, et que de nombreux projets sont organisés autour de l'éducation à la nature et au développement durable : jardinage, nichoir, hôtel à insectes visites d'intervenants de Sud Rhône Environnement.

Le calcul des 100 jours sera repris pour les CP mais aussi les autres niveaux élémentaires. Et les plus

petits ne sont pas oubliés quoi de plus formateur que le jeu grâce aux interventions de l'Association Ludothèque !

**Une riche année en perspective !**

## LE PÈRE NOËL EST PASSÉ À L'ÉCOLE !

Il portait sa lourde hotte remplie de gourmandises et s'est installé dans la cour afin d'accueillir successivement les deux classes élémentaires. Les enfants ont reçu un petit présent et un bon goûter, certains ont même voulu dire quelques mots au Père Noël.

Ensuite ce fut le tour de la classe maternelle : les yeux des enfants brillaient, tout à l'excitation de rencontrer ce personnage mythique ! Après avoir reçu leur goûter, assis en rond, ils se sont mis à le déguster, tout en échangeant sur ce moment magique qu'ils venaient de vivre. Certains ont

même raccompagné le père Noël jusqu'au portail... Un moment privilégié que les enfants ne sont

pas prêts d'oublier...

**Merci à l'APE pour ce bel investissement !**



## BLOCH ET BOSSARD !

Un temps fort pour les élèves de CM1 ET CM2 ! En fait, il s'agit du dessinateur Serge Bloch et du comédien Bertrand Bossard qui sont venus, à la médiathèque, pour échanger avec les élèves, sur le rapport entre le dessin et la scène. Les enfants ont improvisé des sons, des gestes, et des mouvements à partir de dessins d'animaux. Cette articulation des deux modes d'expression, spontanée, amusante leur a permis de porter un regard novateur, plein d'espièglerie sur le monde



## L'APE EN AIDE AU PÈRE NOËL !

L'APE en action pour préparer la hotte du Père Noël avant sa venue à l'école de Montaren et Saint-Médiers.





## LA RUE PRINCIPALE VA FAIRE "PEAU NEUVE"!

En ce début d'année 2022, de grands travaux vont être lancés de requalification de la Rue Principale et de la Route de Saint-Médières (RD337) dans le cadre d'un contrat territorial de co-maîtrise d'ouvrage signé avec le Département du Gard.

Ces contrats territoriaux sont signés dans le cadre du « Pacte pour les gardois » initié par M. Denis BOUAD alors Président du Département en 2014. Il s'agit d'une collaboration technique et d'une aide financière fournie par le Département aux communes et groupements de communes pour des projets structurants à

l'échelle du territoire communal et qui participent à un aménagement du territoire cohérent et à l'amélioration de la vie quotidienne des Gardois (aménagements routiers, bâtiments publics, etc...).

Les travaux programmés vont concerner :

- Réfection complète de la voirie
- Création de places de stationnement
- Création d'un cheminement sécurisé pour les piétons
- La mise à niveau de l'éclairage public
- L'enfouissement des réseaux secs

• Une fiabilisation du dispositif d'assainissement pluvial de la zone.

Les objectifs poursuivis sont tout d'abord un embellissement de la Rue Principale, artère majeure de traversée du village de Montaren et une mise à niveau des réseaux souterrains et de l'éclairage public.

La rue Principale possède des trottoirs mais ils sont discontinus et non accessibles pour la plupart. Ce secteur n'est en outre pas équipé de piste ou bande dédiée aux modes alternatifs de déplacements.

Le régime de la zone 30 en vigueur permet le partage de la voirie entre cycles et voitures mais un des objectifs de ce projet est de favoriser les déplacements doux plus que par véhicules et particulièrement la Route de Saint-Médières qui ne comporte aucun trottoir ou cheminement piétonnier.

Les travaux d'un montant de 350.000 euros sont prévus à compter de début 2022 devraient durer 4 mois environ. Une communication préalable sera effectuée pour définir les modalités d'exécution de ces travaux et l'impact sur la circulation dans le village.

## LE CARREFOUR DE LA RUE DES ECOLES AMÉNAGÉ

Le carrefour de la Rue et du Chemin des Ecoles a été aménagé de façon à sécuriser la circulation, réduire les vitesses et laisser une place plus importante aux modes actifs de déplacement (cycles, piétons, trottinettes, etc...).

Le parking d'une quinzaine de

places permet d'anticiper la création du quartier intergénérationnel qui va supprimer une partie des possibilités de stationnement sur le terrain communal.

Après concertation avec les riverains, il a été décidé de déplacer le Point d'Apport Volontaire (colonnes de tri) Chemin du Stade.

Les colonnes se trouvent désormais plus loin du centre-village mais engendrent moins de nuisances pour les habitants du quartier des Ecoles (relèves des colonnes tôt le matin...).

Nous avons enfin travaillé la mise en valeur du mazet conservé et une végétalisation importante

pour réduire l'impact visuel de l'aire de stationnement et créer un espace public agréable et fleuri.

La création du quartier intergénérationnel complètera cet aménagement par la mise en place d'un plateau ralentisseur dans le carrefour et la réfection du revêtement de la voie.



## EN BREF !

### Quartier intergénérationnel

Le permis de construire a été déposé à la fin du mois de décembre. Les travaux sont prévus pour l'année 2023.



### Place du Plan

Les travaux d'aménagement de la place se sont soldés par la mise en place du mobilier urbain et de trois beaux oliviers rappelant celui,

majestueux, du jardin du presbytère et la réfection du passage piéton du bout de la Rue des Ecoles.

Désormais, cette place, typiquement méridionale et aux accents de Provence, participe pleinement au projet d'embellissement du centre-village mené depuis plusieurs années et invite davantage le passant aux rencontres, aux échanges ou à la flânerie.

### Maison Dumas

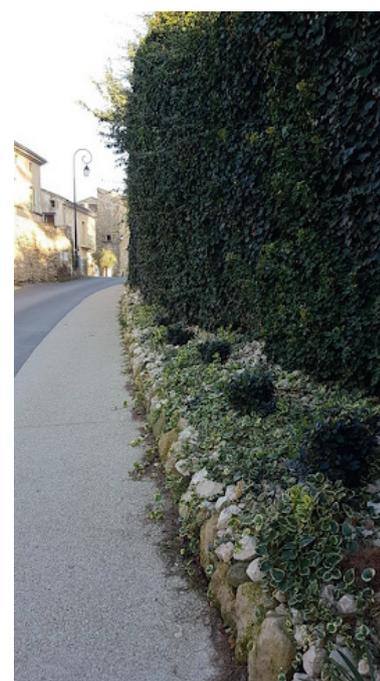
La toiture de ce bâtiment acquis par la commune en 2020 a été refaite entièrement car en mauvais état et le bâtiment a été sécurisé. Ainsi, le bâtiment pourra être conservé en bon état durant les prochaines décennies.

Un aménagement du jardin va être fait cette année pour faciliter l'accès aux Petits Jardins lors des manifestations festives et culturelles.

### Rue du Nord, calade du Puits Venden

Ces deux espaces vont être rénovés car en mauvais état et feront le lien entre la Rue du Puits Venden, refaite il y a 3 ans et la Rue Principale dont la réfection va débiter.

## EMBELLISSEMENT DU VILLAGE



## ETAT-CIVIL

## MARIAGES

Aurélien FLEURY et Aurélie MONTUEL le 05/06/2021  
 Alexandre HECKER et Candice JARS le 03/07/2021  
 Yohan RANERA et Morgane DUBOIS le 31/07/2021  
 Tanguy PROUVEZE et Christelle ESPERANDIEU le 07/08/2021  
 Kévin MARENGO et Roxane POTEREAU le 03/09/2021  
 Jan-René PELAT et Stéphanie BOULIC le 04/09/2021  
 Cameron MICHEL et Laure-Hélène LARTAUD le 02/10/2021

## DÉCÈS

16/06/2021 - Savina GUARASCIO  
 01/07/2021 - Jean-Robert FERRIE  
 09/08/2021 - Alix PELATAN  
 21/08/2021 - Christiane LESNARD  
 27/09/2021 - STENGEL Josette née JEANNETON  
 03/11/2021 - FAGES Yvette née FRAYSSE

## NAISSANCES

29/06/2021 - BENOUDIFA TRÂN NGOC Assia  
 27/09/2021 - BOYAVAL Théo  
 19/10/2021 - BATAILLE Clémence  
 07/12/2021 - GELY SARRAZIN Clémence

## ELECTIONS 2022

Présidentielles: 10 et 24 avril

Législatives: 12 et 19 juin

Pour vous inscrire sur la liste électorale (au plus tard le 4 mars):

- En ligne grâce au téléservice en ligne sur [servicepublic.fr](https://servicepublic.fr)
- En Mairie sur présentation d'un justificatif d'identité, d'un justificatif de domicile et du CERFA 12 669\*02.
- Par courrier adressé la Mairie accompagné d'un justificatif d'identité, d'un justificatif de domicile et du CERFA 12 669\*02





## LE CCAS TIENT À REMERCIER

Nous tenons à remercier l'entreprise Guarch pour le don fait au CCAS. Cette somme devait être affectée au financement d'animations festives et à de sorties culturelles. Compte tenu des circonstances, elles n'ont pas pu avoir lieu jusqu'ici. Mais nous espérons pouvoir les mettre en place dès le début de l'année 2022.



Se retrouver pour se détendre, assister à des spectacles, a un coût. Mais nous considérons que ce n'est pas un luxe, et que les personnes et les familles qui vivent avec un budget serré ont autant que les autres besoin de convivialité et de culture.

C'est pourquoi nous sommes heureux de pouvoir utiliser ce don à cet effet.

## ANIMATION MÉMOIRE

Après de longs mois d'attente, les activités autour de la mémoire ont enfin pu commencer le 22 septembre dernier.

Un petit groupe s'est réuni le mercredi à 16h30. Eve Champetier et Maguy Puig ont pu mettre en pratique la formation qu'elles ont suivie avec le CSI de Saint Quentin. Pendant une heure, les participantes ont pu jouer à divers jeux de langage, d'observation, d'associations. Très vite une bonne ambiance s'est créée et des liens se sont tissés dans le groupe. Le petit goûter qui ter-



mine la séance a permis de prolonger ce bon moment par des échanges plus informels, l'évocation de souvenirs et des rires.

Pour participer à ces activités mémoire, il faut être adhérent du CSI (mais le CCAS peut prendre en charge cette adhésion sous condition de ressources) et présenter un pass sanitaire tant que cela reste nécessaire.

Une nouvelle session aura lieu début mars.

Inscriptions au CSI :  
04 66 22 42 07

## FIN D'ANNÉE

Cette année nous avons pu renouer avec la tradition et organiser le goûter des aînés, en respectant scrupuleusement les consignes de la préfecture.

Le dimanche 12 décembre une quarantaine de personnes avait répondu à l'invitation et a partagé un après-midi gourmand et musical, animé par Patrick Lobet. La bonne humeur était de mise, et la musique, chanson française des années 60, a ravi tout le monde; la doyenne de notre village n'était pas la dernière à chanter!



Les cadeaux ont été préparés avec soin et distribués la semaine avant les vacances scolaires.



## SERVICES PUBLICS



Ces deux images illustrent bien une situation à laquelle nous avons tous été confrontés.

La dématérialisation des services publics a été entreprise pour faciliter l'accès aux services publics (et aussi sans doute pour supprimer des postes d'agents dans les administrations). Si c'est effectivement le cas pour certains usagers et pour certaines démarches, qui sont plus rapides, force est de constater que cet ob-

jectif est loin d'être atteint, et qu'il y a un réel mécontentement, voire un désarroi devant la disparition des interlocuteurs de proximité.

Les chiffres publiés par l'INSEE montrent qu'une partie importante de la population ne peut ou ne sait pas utiliser efficacement les outils numériques : 17% de la population, 44 % des retraités, 67 % des plus de 75 ans, 44 % des personnes non diplômées. Ces difficultés ont parfois des consé-

quences graves : retards dans le traitement des demandes, renoncement aux droits...

On peut regretter que le dispositif mobile de Maison France Service ne desserve pas notre commune, jugée trop proche d'Uzès.

Pour remédier à cette situation, des dispositifs sont mis en place à Montaren par le Centre Social Intercommunal à la fois pour former ceux qui le souhaitent et pour aider ceux qui en ont besoin.

### VOUS SOUHAITEZ VOUS FORMER À L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES ?

Des ateliers se tiendront le jeudi matin de 10h à 11h30 dans les locaux de la mairie à partir du 20 janvier. Le contenu peut varier selon le niveau et les besoins des participants : se familiariser avec l'ordinateur, avec internet et la messagerie, utiliser au mieux tablettes et téléphones, faire des démarches administratives en ligne. Coût pour 10 séances : 30 Euros + adhésion au CSI si vous n'êtes pas déjà adhérent(e). Renseignements et inscriptions au CSI ou au premier cours.

En partenariat avec la CARSAT le CSI propose aussi aux personnes de plus de 55 ans le prêt d'une tablette pendant 6 mois, assorti d'une formation qui permet de vous rendre compte si cet outil vous serait utile, avant d'envisager éventuellement un achat (possibilité de conserver gratuitement la tablette à la fin de la formation, sous condition de ressources). Mise à disposition gratuite, formation 30 Euros + adhésion au CSI.

Contact CSI : 04 66 22 42 07

### VOUS AVEZ BESOIN D'UN ACCOMPAGNEMENT POUR FAIRE UNE DÉMARCHE ADMINISTRATIVE ?

Une animatrice numérique du CSI formée à cet effet tient une permanence à Montaren à la mairie tous les jeudis de 9h30 à midi. Elle vous accueille individuellement et dans le respect de la confidentialité pour

vous aider à effectuer vos démarches pour divers services publics : CAF, CARSAT, MSA ...

Chacun(e) pourra ainsi aborder plus sereinement les différentes démarches administratives.



## LES PÂTES AU BEURRE

« Les Pâtes au beurre », quel curieux nom pour un lieu d'accueil pour les familles !

quelques minutes, plus longtemps, revenir ou pas. Deux professionnels sont présents, d'autres parents peuvent être là aussi.

Mais pourquoi « Les pâtes au beurre » ? parce que ce lieu n'est pas un bureau, mais une cuisine, et ça change tout : s'asseoir autour de la table, c'est juste être là, se poser un instant dans le tourbillon des journées, avoir un moment pour mettre des mots sur ce qui ne va pas, ce qui nous angoisse ou nous préoccupe, dans un cadre familial et convivial.

Il suffit de pousser la porte...

Il existe à Uzès comme dans quelques autres villes, un endroit où les parents peuvent venir pour être accueillis, écoutés, soutenus.

On peut y venir, anonymement, quel que soit l'âge de son ou de ses enfants, avec ou sans eux, lorsqu'on fait face à une difficulté, qu'on traverse une période de tension. On peut rester

Les Pâtes au beurre vous accueillent le jeudi de 15h30 à 18h30 à la Maison Intercommunale de la Famille et de l'Adolescent, place de Verdun.

Renseignements :  
04 48 21 20 43 ou 07 57 46 55 17  
parentalite@ccpaysduzes.fr

**Les Pâtes au Beurre**  
Des psychologues, psychiatres, psychomotriciens.  
Accueil collectif, gratuit, anonyme et sans rendez-vous.

Un lieu pour les parents qui s'interrogent sur le lien à leur(s) enfant(s) et adolescent(s)

Pour plus de renseignements  
04 48 21 20 43 / 07 57 46 55 17  
parentalite@ccpaysduzes.fr / www.ccpaysduzes.fr  
www.lespatesaubeurre.fr / suivez nous sur



## SICTOMU - COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte à domicile de vos encombrants devient possible !

Pour ceux qui ont des difficultés à se rendre en déchèterie pour déposer des objets volumineux, un partenariat établi entre le Centre Social Intercommunal de Saint-Quentin-la-Poterie (CSIPMF) et le SICTOMU propose d'enlever chez vous, en cas de besoin, vos encombrants. Cette offre complémentaire qui s'organise par inscription ne se substitue en rien au dépôt direct

en déchèterie. Elle se limite à trois objets d'un poids maximum de 70 kg chacun. Collectés par des agents en insertion, certains de

ces encombrants pourront être revalorisés par la recyclerie/ressourcerie de l'ARRU ou bien déposés pour tri en déchetterie. Pour plus de renseignements ou pour utiliser ce service, vous pouvez vous inscrire auprès de la Mairie.



Coordonnées : 04 66 22 19 32 ou [mairie@montarenetsaintme-diers.fr](mailto:mairie@montarenetsaintme-diers.fr)

## SICTOMU - LE COMPOSTAGE

Individuel ou collectif, le compostage est une pratique vertueuse qui se développe sur notre territoire. Cette action de transformation des déchets organiques en compost présente de nombreux bénéfices pour la planète et son climat : recyclage et retour au sol de la matière organique, réduction des pollutions liées à la collecte, au transport et au traitement des déchets...

Le SICTOMU met à votre disposition des composteurs individuels selon le tarif suivant :

Composteur/ capacité	400 Litres	570 Litres
Plastique	25 Euros TTC	30 Euros TTC
Bois	30 Euros TTC	35 Euros TTC

Pour animer cette démarche, nous recherchons des personnes bénévoles qui seront nos référents communaux pour le compostage collectif.

Ces référents auront à cœur d'accompagner le développement du compostage partagé dans leur quartier. Ce rôle peut se montrer extrêmement gratifiant et valorisant.

Une étude récente démontre que plus de 40% de nos poubelles de ResTE pourraient ainsi être revalorisées, soit environ 80 kg par habitant et par an.

En plus du compostage individuel, la commune envisage en partenariat avec le SICTOMU, de mettre en place des aires de compostage partagés pour les habitants ne disposant pas d'espace extérieur adapté.

La mise en place de ces sites s'effectuera conjointement avec le SICTOMU qui pourra, le cas échéant assurer, de courtes formations aux intéressés. Nous comptons sur votre participation et votre éco-exemplarité. Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître en mairie.

Informations auprès du SICTOMU : [cmf@sictomu.fr](mailto:cmf@sictomu.fr) ou téléphone 04 66 22 13 70.



## LA VIE DANS LE COMPOSTEUR

Lorsque nous pensons à la vie sur terre, nous imaginons mammifères, oiseaux, poissons, reptiles, amphibiens et plantes. Toute cette vie que nous pouvons voir de nos yeux ne pourrait exister sans la vie extraordinaire et abondante du sol : une simple cuillère à café contient plus d'un million d'organismes microscopiques.

petits animaux 'détritivores-décomposeurs' que nous ne nous retrouvons pas submergés dans un océan de matière morte (feuilles, branches, insectes et animaux). Mieux, ces petits animaux évitent ainsi la propagation de nombreuses maladies en hygiénisant les matières de surface et en réintégrant les éléments nutritifs aux sols. Ils permettent ainsi le cyclage de nombreux éléments sur terre et forment une base fondamentale sur laquelle le reste du monde vivant se construit.

En forêt, la couche superficielle du sol est caractérisée par les mêmes êtres vivants que dans un tas de compost. C'est grâce à ces



## LA POLICE INTERCOMMUNALE - UNE POLICE DE JOUR DÉSORMAIS !

Une enquête a été diligentée auprès des Maires par le vice-Président en charge de la sécurité, Monsieur Alexis PIETTE et le Chef de Poste, Monsieur Jean-Bernard HENRY sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Pays d'Uzès.

La Police Intercommunale est présente en journée, depuis le mois de Septembre 2021.

Le service évolue ainsi, pour mieux répondre aux nuisances auxquelles la population fait face. Elle intervient exclusivement à la demande des Maires, en semaine, pour des missions bien spécifiques.



Ces missions sont en adéquation avec le constat de l'enquête auprès des élus et conforme au diagnostic de sécurité soit :

- La lutte contre les cambriolages.
- La lutte contre l'insécurité routière.
- La lutte contre les dépôts sauvages.
- La lutte contre les nuisances.
- La lutte contre les constructions illégales en matière d'urbanisme.

Cette police de proximité accompagne dorénavant au quotidien les élus locaux afin de contrer la délinquance sur le territoire.

## EAU ET ASSAINISSEMENT - VEOLIA NOUVEAU GESTIONNAIRE DU SPANC

Le nouveau gestionnaire du SPANC sur Montaren et Saint-Médiers est VEOLIA.

### QU'EST-CE QUE LE SPANC ?

Dans un souci de protection de l'environnement et de préservation de la ressource en eau, la loi sur l'eau du 30 décembre 2006 (LEMA), impose aux communes la création d'un service public d'assainissement non collectif (S.P.A.N.C.).

Le SPANC intervient dans les différents contrôles portant sur le diagnostic des installations existantes,

l'étude du bon fonctionnement, les installations neuves dans le cas d'une construction neuve ou d'une réhabilitation.



### POUR LES DISPOSITIFS NEUFS ET RÉHABILITÉS

Le SPANC assure le contrôle de conception, de l'implantation, et de la bonne exécution, afin de vérifier la conformité des ouvrages. Le particulier a l'obligation de faire une demande d'assainissement dans le cas d'une construction neuve ou d'une réhabilitation.

### POUR LES DISPOSITIFS EXISTANTS

Le SPANC effectue un diagnostic des ouvrages et de leur fonctionnement pour vérifier leur inno-

cuité au regard de la salubrité publique et de l'environnement.

### POUR L'ENSEMBLE DES DISPOSITIFS

Le SPANC vérifie périodiquement le bon fonctionnement des ouvrages, ainsi que la réalisation des vidanges.

### NOUVEAU GESTIONNAIRE

VEOLIA EAU  
Service environnement  
256 chemin du Viget B.P 209  
30104 Alès  
Tel : 08 11 90 05 00



Menuiserie d'excellence  
depuis 1982

Menuiseries Bois & Alu  
Terrasses  
Cuisines - Agencements

315 chemin de Caillon  
30700 Montaren et Saint Médiers  
Tél : 04.66.722.422  
www.menuiserieguarch.fr





par Mireille Berthier

## LES ENSEIGNEMENTS DU MONUMENT AUX MORTS

Chaque année, le 11 novembre, date d'arrêt des combats de la première guerre mondiale sur le front occidental, une cérémonie officielle a pour mission de commémorer le sacrifice des « poilus » de la commune, « morts pour la France » dont on épelle le nom. Un peu plus de cent ans après l'instauration de cette cérémonie, qu'évoquons-nous ainsi ?

La loi du 25 Octobre 1919, instituait « la commémoration et la glorification des morts pour la France au cours de la Grande Guerre ». C'est dans ce but que furent érigés sur le territoire, entre 1920 et 1925, 30 000 monuments aux morts.

Si on ignore quand, exactement, fut érigé le monument aux morts de notre commune, on sait que le conseil municipal refusa la subvention proposée par l'Etat, s'en tenant aux dons

faits par les habitants. On le plaça dans le cimetière, comme c'est parfois le cas, entre les défunts des deux confessions catholique et protestante, là où, vingt-cinq ans plus tôt, on avait imaginé construire un mur de séparation. Le modèle choisi, une colonne tronquée, est assez courant ; elle évoque les vies brisées de ces hommes, morts pour la patrie ; quant aux palmes gravées dessus, elles symbolisent leur martyre mais aussi que leur sacrifice a permis la victoire. Vingt-quatre noms sont gravés sur la plaque. Les travaux de l'historien et généalogiste, Grégory Viguié, menés à bien au moment des commémorations du centenaire de la Grande Guerre, nous apprennent, la profession, l'âge des poilus, la date et le lieu où ils sont tombés.

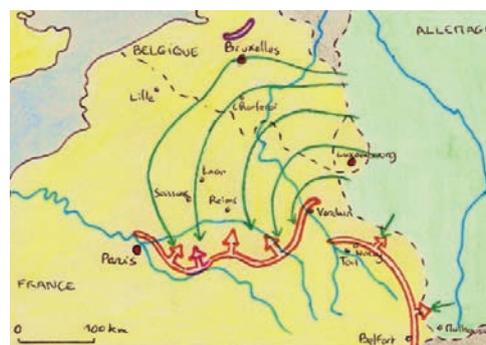
En observant de près ces renseignements, on s'aperçoit qu'ils nous racontent la guerre et ses horreurs.



### L'ANNÉE 1914

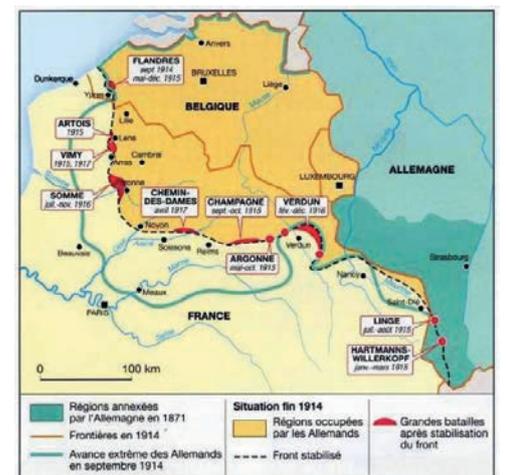
Ils partent, appelés par la mobilisation générale, le 1er août 1914, en pleines moissons et dans l'illusion que la guerre serait courte. Les mois suivants furent particulièrement meurtriers pour ces fantassins, vêtus de leur uniforme bleu et rouge, bien trop visibles. Dans un premier temps, ils sont envoyés défendre la frontière de l'est. Mais les troupes allemandes envahissent la Belgique et foncent à travers les Ardennes. Commence alors la terrible bataille des frontières. Ils seront trois à y laisser leur vie: Louis Gras, Maurice Rode et Elie Fournier.

mettre aux troupes anglaises de venir appuyer leurs alliés français. Dans ces terribles combats, trois autres poilus de notre commune vont laisser leur vie, Roger Vidil, Adolphe Esperandieu et Celestin Gay. A la fin de l'année 1914, les combats s'étalent d'Ypres en Belgique jusqu'à la frontière suisse, sur un front de plus de mille kilomètres, les armées s'enterrent dans les tranchées dont on a si souvent décrit l'horreur. Pendant trois ans, à de vains combats pour occuper la tranchée ennemie, succèdent de désastreuses offensives.



### L'ANNÉE 1915

C'est ainsi qu'en 1915, six poilus dont on cite les noms chaque 11 novembre, vont tomber tout au long de ce front, des Flandres à l'Alsace en passant par la Champagne : André Puget, Raoul Michel, Fernand Hugou, Fernand Pongy, Hippolyte Prade, Auguste Balazuc.



Jouant sur l'organisation très centralisée de la France, l'Etat-Major allemand est convaincu que s'emparer de Paris lui assurera la victoire. Joffre ordonne alors le déplacement d'une partie des troupes vers l'ouest, lançant le 6 septembre, la bataille de la Marne qui, en six jours, va repousser l'ennemi au nord de cet affluent de la Seine. Lui succède la course à la mer destinée à laisser libre l'accès aux côtes de la Manche et de la Mer du nord pour per-

**L'ANNÉE 1916** est marquée par les deux grandes offensives, affreusement meurtrières que sont la bataille de Verdun et celle de la Somme. Fernand Sabatier, Marcel Guiraud, Albert Fournier ont leur nom associé à la région de Verdun, Edmond Galdin et Albert Brueys à cette proximité des troupes anglaises sur la Somme et l'Aisne. Décembre 1915. Un nouveau front s'ouvre dans les Balkans.

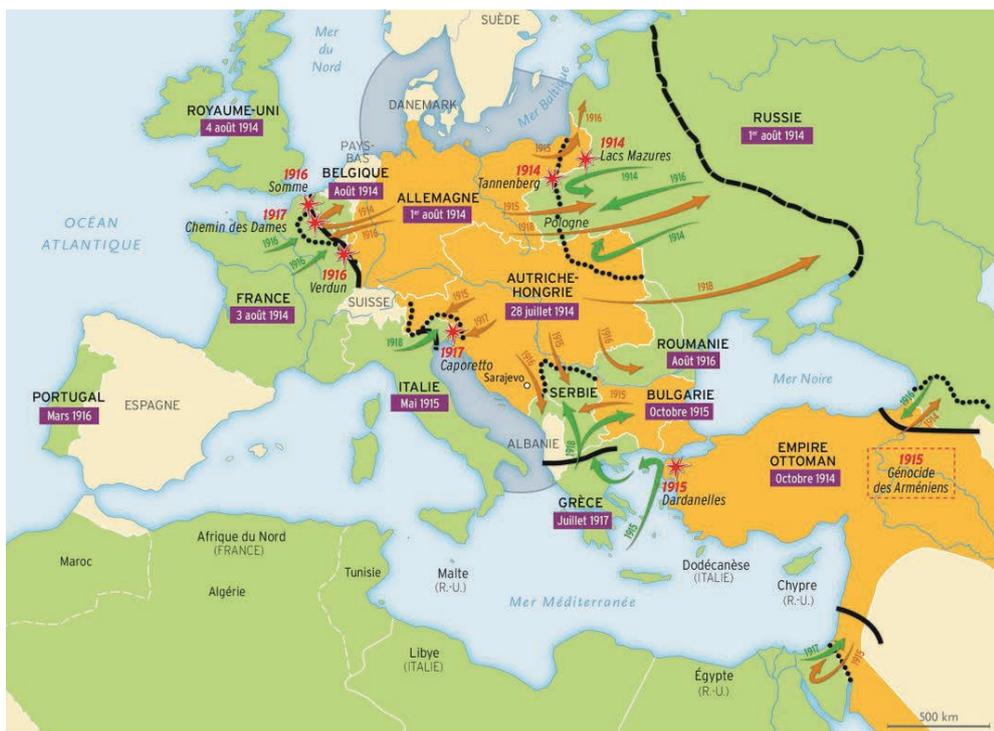
80 000 soldats alliés sont envoyés à Salonique, en Grèce, afin d'affronter l'armée bulgare appuyée par des troupes allemandes. C'est là que va trouver la mort Gustave Piolet, vaincu par le paludisme qui décime l'armée des alliés. L'année suivante, Jean Puget passera plusieurs semaines à l'hôpital de guerre de Salonique, victime de fièvres récurrentes.

**L'ANNÉE 1917** nous ramène sur le front occidental. Aucun de ces jeunes hommes tombés pour la France, ne sera tué lors de la terrible offensive du général Nivelle, au Chemin des Dames. Le 23 avril, Ferdinand Vigne est fauché en Flandre, Victorin Guiraud et Maurice Roussel le seront, le 30 juin et le 5 décembre, près de Verdun. Au printemps 1918, l'armée allemande lance une grande offensive en Picardie, voulant rompre le front et atteindre Paris avant que les troupes américaines soient opérationnelles. Foch, devenu commandant en chef des troupes alliées, lance, au début de l'été une contre-offensive depuis les bords de la Marne qui mènera à l'armistice du 11 novembre. Elle coûtera encore la vie à trois de nos soldats Antonin Gay le 19 juillet et Gabriel Jouvenel le 1er août lors des combats qui permettront de franchir l'Aisne et Louis Rosier le 10 août alors que l'armée alliée a déjà dépassé la Somme plus au nord.

La plupart des poilus de notre commune sont inhumés dans les nécropoles nationales, établies près des anciens champs de bataille. 740 000 corps y sont enterrés. Louis Gras et Fernand Hugou reposent au cimetière de la commune et Maurice Rode à Uzès.

Ne l'oublions pas trop vite, derrière ces noms figés dans le marbre, il y a des hommes, leur souffrance et celle de leurs proches et notre histoire.

**Mireille Berthier**



### La guerre sur plusieurs fronts en Europe

#### 1. Les forces en présence

- Entente et alliés
- Empires centraux et alliés
- États neutres
- Date d'entrée en guerre

#### 2. Les étapes du conflit

- Principales lignes de front :
- Fin 1914
  - En 1917
  - En 1918

- Offensives :
- De l'Entente
  - Des Empires centraux

- ★ Batailles
- Zone de blocus par l'Entente

### Les fronts pendant la première guerre mondiale



La nécropole nationale de « Bois-Roger » près de Soissons et la tombe de Gabriel Jouvenel



## :: CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2021

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 11 Représentés : 3 Excusés : 1 Votants : 14

### Délibération n°1 : Règlement Intérieur du personnel communal

Le règlement intérieur a pour ambition de définir un certain nombre de règles pour les agents communaux.

Il s'appuie sur les dispositions règlementaires et a pour objectif d'organiser la vie et les conditions d'exécution du travail dans la commune :

Le règlement s'applique à tout le personnel de la commune, quel que soit son statut.

Il s'adresse à chacun dès lors qu'il se trouve sur son lieu de travail, voire en dehors s'il effectue une tâche au nom de la commune de Montaren-et-Saint-Médiers.

Le règlement intérieur soumis a pour ambition de faciliter l'application des prescriptions édictées par le statut de la Fonction Publique Territoriale, en matière :

1. d'organisation du travail et du temps de travail

2. d'hygiène et de sécurité

3. de règles de vie dans la collectivité

4. de gestion du personnel

5. de discipline

6. de mise en œuvre du règlement

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'adopter le règlement intérieur et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour sa mise en œuvre.

### Délibération n°2 : Subventions accordées aux associations pour l'année 2021

Madame la première adjointe indique que la Commission Vie du village, Culture, Sports, Associations, propose, pour l'année 2021 le versement des subventions suivantes aux associations :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2021
Amicale des Chasseurs	1 500 Euros
Amis de la Médiathèque	250 Euros
Association des Parents d'élèves	1 500 Euros
La Boule Dure	700 Euros
Collectif du Pois Chiche Masqué KPCM	2 800 Euros
Coopérative scolaire de Montaren et Saint Médiers	3 000 Euros
Comité de jumelage	500 Euros
La Jeudothèque	300 Euros
Les 3 micocouliers	300 Euros

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve à l'unanimité les montants de subventions proposés.

(Mme Lysianne CORBIERE-CICERON n'a pas pris part au débat et au vote).

### Délibération n°3 : Tarifs des services communaux au 1er juillet 2021

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, le montant des taxes communales.

A compter du 1er juillet 2021, les tarifs seront les suivants :

- Location du foyer communal : 215 Euros
- Petite concession funéraire (cinquantenaire) : 210 Euros
- Grande concession funéraire (cinquantenaire) : 370 Euros
- Cavurnes : 400 Euros
- Case columbarium (cinquantenaire) : 820 Euros

Les tarifs des services communaux sont inchangés.

### Délibération n°4 : Tarifs de la garderie/l'étude surveillée et Tarif repas de cantine

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir les tarifs des services périscolaires :

Les tarifs de la garderie restent à :

- 1,50 Euro par jour et par enfant pour une fréquentation de la garderie matin et soir ou matin ou soir avec une facturation maximum (forfait) de 32 euros par enfant et par période de facturation (c'est-à-dire la période scolaire s'étalant entre 2 périodes de vacances)

- Les tarifs de garderie et d'étude surveillée ne sont pas cumulatifs.

Les tarifs des repas de cantine demeurent ceux votés par les délibérations du 10

avril 2019 et du 30 janvier 2020 selon la grille suivante :

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF	TARIF DU REPAS
Moins de 400 Euros et adultes intervenants et stagiaires	1	1,5 Euro
De 401 Euros à 700 Euros	2	2,5 Euros
Plus de 701 Euros	3	3,5 Euros

### Délibération n°5 : Renouvellement pluriannuel d'adhésion à l'Agence Technique Départementale

Pour faire suite au rapport de Monsieur le Maire relatif à la convention d'adhésion de la Commune à l'Agence Technique Départementale du Gard et à la délibération du Conseil municipal du 11/07/2018 décidant l'adhésion de la commune, L'intérêt de la Commune à disposer d'un service d'assistance technique, juridique, et financière est avéré.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, le renouvellement de la convention d'adhésion de la commune à l'Agence Technique Départementale du Gard,

- La participation annuelle de la commune est fixée à 0,50 Euro par habitant.

### Délibération n°6 : Création et suppression d'emploi

Les emplois de chaque collectivité sont créés par son organe délibérant.

Le conseil municipal fixe l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Vu l'avis du comité technique 11/03/2021,

Il convient de supprimer un emploi de d'adjoint technique (écoles-annualisé) à 21 h /35 h, et de créer un emploi d'adjoint technique (écoles-annualisé) à 28 h / 35 h.

Adopté à l'unanimité.

### Délibération n°7 : Plan d'aménagement de la forêt- ONF

Monsieur le Maire invite le conseil à se prononcer sur le projet d'aménagement de la forêt communale établi par l'Office National des Forêts en vertu des dispositions de l'article L.212-3 du code forestier.

Il expose les grandes lignes du projet qui comprend :

- Un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement,
- La définition des objectifs assignés à cette forêt,
- Un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme.

Le Conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable au projet d'aménagement proposé.

### Délibération n°8 : Création d'une régie d'avances

Vu la délibération du conseil municipal du 16/06/2021 autorisant le maire à créer des régies

communales et l'avis conforme du comptable public.

Une régie d'avances est créée pour les dépenses suivantes :

- petits logiciels
- fournitures de petits équipements
- autres matières et fournitures
- location mobilière abonnement numérique (agenda Google)

Ces dépenses seront réglées par carte bancaire.

Un compte de dépôt de fonds est ouvert au nom du régisseur auprès de la Trésorerie Générale.

Le montant maximum de l'avance à consentir au régisseur est fixé à 1220 Euros.

Le régisseur n'est pas assujéti à un cautionnement et percevra une indemnité de 110 Euros par an

### Délibération n°9 : Adhésion à l'association des collectivités forestières.

L'association des « Communes et Collectivités forestières » sont un réseau d'élus œuvrant au bénéfice des collectivités pour valoriser la forêt et les produits du bois en circuit court.

Son rôle consiste en un accompagnement technique sur différents sujets en lien avec la forêt et le bois.

Après avoir pris connaissance des missions du réseau des Communes et Collectivités forestières, ainsi que les statuts, le Conseil Municipal reconnaît, à l'unanimité, l'intérêt de la commune de Montaren-et-Saint-Médiers d'adhérer à l'Association départementale des Communes et Collectivités forestières du Gard.

### Délibération n° 10 : Création d'un emploi permanent d'ingénieur

Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonc-

tionnement des services.

Compte tenu des projets de la commune, il convient de renforcer les effectifs du service Technique

Monsieur le Maire propose à l'assemblée, la création d'un emploi d'ingénieur à temps complet (35 h par semaine afin d'assurer les fonctions de Directeur des services techniques pour notamment :

- Encadrer les services techniques (4 agents)
- Pilotage stratégique des grands projets de la collectivité en lien avec les élus
- Assurer la conception, la mise en œuvre et le suivi des travaux
- Montage et passation des marchés publics
- Programmer et piloter l'entretien du patrimoine communal (bâtiments, espaces publics)
- Pilotage du document d'urbanisme, instruction et contrôle des ADS
- Participation au montage et à l'exécution de la section investissement du budget communal

Le traitement sera calculé par référence à l'indice brut 565, (IM 478).

Adopté à l'unanimité.

### **Délibération n°11 : Signature d'un contrat territorial pour les travaux de traversée d'agglomération RD337-Rue Principale.**

Dans le cadre d'un contrat territorial, le Département accorde à la commune une subvention travaux pour l'aménagement de la traversée d'agglomération RD337 (Rue Principale), pour un montant de 134 500 euros.

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 347 900 euros HT.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le contrat territorial, ainsi que tous documents afférant aux travaux de traversée d'agglomération RD337.

### **Délibération n° 12 : Location d'un local**

Les centres-bourgs jouent un rôle essentiel pour la cohésion des territoires ruraux.

Les espaces publics, lieux de mixité, de services, de commerce, d'événements culturels y sont propices aux rencontres des habitants, aux échanges et lien social. Diverses évolutions sociétales ont conduit progressivement à une dévitalisation des centres-bourgs. Cette situation s'exprime à Montaren et Saint Médiers comme dans une grande majorité des communes françaises.

Leur redynamisation constitue aujourd'hui un enjeu majeur des politiques d'aménagement du territoire, de développement rural, de cohésion sociale et territoriale. La commune a l'opportunité de pouvoir louer un local commercial idéalement situé sur la Place du Plan, au cœur du village, afin d'y développer un concept novateur de commerces partagés pour des commerçants nomades qui pourraient proposer leurs produits chacun une journée par semaine.

Il s'agirait principalement de métiers de bouche, assurant ainsi une réponse aux besoins de la population communale et particulièrement des personnes qui connaissent des difficultés pour se rendre en ville.

Le montant mensuel du loyer de 350 euros auquel, il conviendra d'ajouter les frais de fonctionnement (entretien du local, assurances, eau, électricité,) sera compensé par une « participation » demandée aux commerçants à chaque fois qu'ils pourront disposer du local.

Le conseil municipal décide la location par la commune d'un local commercial afin d'accueillir des commerçants non sédentaires pour favoriser la dynamique commerciale et le lien social au centre ancien du village.

### **:: CONSEIL MUNICIPAL DU 1ER JUILLET 2021**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 11 Représentés : 3 Excusés : 1 Votants : 14

### **Délibération n°1 : Proposition de travaux du SMEG Poste de St Médiers**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée le projet envisagé pour les travaux de renforcement

Il s'agit de la deuxième tranche du renforcement du poste Saint Médiers, les travaux consistent à la mise en place d'un poste de transformation de type 3 UF, de son alimentation HTA en coupure d'artère et la reprise du réseau basse tension. Ces travaux comprennent également la dépose des fils nus et la démolition de l'ancien poste de type cabine haute.

Ce projet s'élève à 139 687,50 Euros HT soit 167 625,00 Euros TTC

Le Syndicat Mixte d'Électricité du Gard réalise des travaux électriques et d'éclairage public sur le territoire des communes adhérentes qui ont transféré leur maîtrise d'ouvrage de leurs travaux d'électricité.

Les travaux et leur financement seront entièrement pris en charge par le Syndicat Mixte d'Électricité du Gardréseau basse tension.

Ces travaux comprennent également la dépose des fils nus et la démolition de l'ancien poste de type cabine haute.

Ce projet s'élève à 139 687,50 Euros HT soit 167 625,00 Euros TTC

Le Syndicat Mixte d'Électricité du Gard réalise des travaux électriques et d'éclairage public sur le territoire des communes adhérentes qui ont transféré leur maîtrise d'ouvrage de leurs travaux d'électricité.

Les travaux et leur financement seront entièrement pris en charge par le Syndicat Mixte d'Électricité du Gard

### **Délibération n°2 : Suppression de poste**

Il appartient au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Vu l'avis du comité technique 11/03/2021, considérant la nécessité des services, Il convient de supprimer un emploi d'adjoint technique territorial (écoles- annualisé) à TNC de 21 h /35 h et de créer un emploi d'adjoint technique principal 2ème cl (écoles-annualisé) à TNC de 28 h/ 35 h hebdomadaire.

Adopté à l'unanimité.

### **Délibération n°3 : Opposition aux orientations annoncées par le Gouvernement pour le futur Contrat d'Objectif et de performance État-ONF**

Après avoir évoqué que l'ONF devra supprimer 95 ETP par an de 2021 à 2025, que les communes forestières (dont Montaren et Saint Médiers) devront trouver les modalités de paiement d'une contribution supplémentaire de 7,5 millions d'euros en 2023, 10 millions d'euros en 2024 et 10 millions en 2025, que la réduction des effectifs de terrain de l'ONF ne permet plus, d'ores et déjà, ni l'application du régime forestier, ni la garantie de la gestion durable des forêts sur plusieurs communes, que les communes rencontrent de plus en plus de difficultés de fonctionnement à l'heure où la dotation globale de fonctionnement a fortement diminué, toutes les valeurs qu'apportent la forêt et la filière bois au regard de l'économie, de l'emploi local, de l'environnement, du changement climatique, de la biodiversité, du tourisme, de la chasse... le faible enjeu financier du fonctionnement de l'ONF au regard du budget de l'État et des enjeux de la forêt et de la filière bois en France, Le Conseil municipal, à l'unanimité ;

S'oppose :

- À la poursuite du fonctionnement de l'ONF,
- Au principe de toute réduction des effectifs de terrain de l'ONF conduisant à une réduction des services de l'ONF auprès des communes
- Au principe de payer, plus pour toujours moins de services alors que les demandes des communes forestières d'évolution de ce service public n'ont pas été considérées par l'État
- Demande :
- Que l'État redéfinisse l'ambition politique qu'il se donne pour la mise en œuvre de sa politique nationale forestière ;
- Que l'État assume financièrement son rôle de garant de l'intérêt général des forêts ;
- Que l'État mette en place, avec les moyens afférents, et en s'appuyant sur les élus, un véritable service public qui serve à toutes les filières, qui serve pour la population et qui bénéficie au climat.

### **Délibération n°4 : Nomination de la salle du conseil et des mariages**

Pour faire suite à l'initiative de Madame Michèle ROMIEU, maire-adjointe en charge de la vie du village, des événements, manifestations, culture, sports et loisirs, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal son souhait de donner un nom à la salle actuellement la salle du Conseil Municipal et des Mariages située 57 Rue Principale. En accord avec sa famille, cette salle pourrait ainsi prendre le nom de Marcelle FAVAND afin d'honorer celle qui fut conseillère municipale de 1995 à 2001 et 1ère adjointe de 2001 à 2008 et qui a beaucoup œuvré à la création de la médiathèque de Montaren.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte de nommer la salle du Conseil Municipal et des Mariages « Salle Marcelle FAVAND »,

Marcelle FAVAND 1940-2016 :

- Conseillère Municipale du 11/06/1995 au 11/03/2001
- 1ère Adjointe au maire du 11/03/2001 au 11n4/03/2008

### **:: CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AOÛT 2021**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 15 Représentés : 0 Excusés : 0 Votants : 15



## Délibération n° 1 : Organisation d'un Marché Nocturne avec le Comité de Promotion Agricole

L'Office de Tourisme d'Uzès et le Comité de Promotion de l'Uzège organisent plusieurs marchés nocturnes au cours de l'été et ils proposent à la Commune d'organiser un marché nocturne le vendredi 27 août 2021.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, d'accepter la proposition de l'office de Tourisme d'Uzès et du Comité de Promotion Agricole d'organiser un marché nocturne et de prendre en charge les frais afférents lui incombant selon la Charte qui définit ses engagements.

## Délibération n°2 : Détermination du nombre de postes d'adjoints suite à la démission de M. Florent CHEVREUL

La détermination du nombre d'adjoints au maire relève de la compétence du conseil municipal.

Suite à la démission de Monsieur Florent CHEVREUL du poste de quatrième adjoint, Monsieur le Maire soumet au conseil municipal deux propositions :

- Soit supprimer le poste d'adjoint (article L.2122-2 du CGCT) ;
- Soit remplacer l'adjoint démissionnaire et maintenir à 4 le nombre de postes d'adjoints.

Le conseil municipal décide de conserver 4 postes d'adjoints au maire et décide à l'unanimité de procéder à l'élection d'un 4ème adjoint.

## Délibération n°3 : Élection d'un nouvel adjoint suite à la démission de M. CHEVREUL et modification du tableau du Conseil municipal.

Pour faire suite à la vacance d'un poste d'adjoint au maire dont la démission a été acceptée par Madame la Préfète du Gard par courrier du 7 juillet 2021, et pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant de 4ème adjoint,

En cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue,

Monsieur Claude MARTORELL, seul candidat, est élu par 15 voix sur les 15 suffrages exprimés. Il est ainsi proclamé quatrième adjoint au maire.

## Délibération n°4 : Fixation des indemnités de fonction du Maire et des adjoints

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les textes relatifs à la rémunération des personnels civils et militaires de l'État, des personnels des collectivités territoriales et des personnels des établissements publics d'hospitalisation, Vu l'élection du 4ème maire-adjoint précédemment effectuée ;

Il appartient au conseil municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au maire et aux adjoints, étant entendu que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal ;

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire, d'adjoint et conseiller municipal délégué, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux à compter du 1er juillet 2021 aux taux suivants :

Taux en pourcentage de l'indice 1027, conformément au barème fixé par les articles L 2123-23, L 2123-24 et L 2123-24-1 du code général des collectivités territoriales :

- Pour le Maire : 51,6%
- Pour trois des adjoints : 19,8%
- Pour un adjoint : 7,8%
- Pour chacun des deux conseillers délégués : 6%

Les crédits nécessaires sont inscrits au sous-chapitre 6531 du budget communal.

## Délibération n°5 : Constitution des commissions communales

Budget, finances, ressources humaines (7 membres) : Lysianne CORBIERE-CICERON, Serge GUIRAUD, Frédéric LEVESQUE, Claude MARTORELL, Alexis PIETTE, Ghislaine QUEMA, Michèle ROMIEU,

Travaux, voirie, urbanisme (10 membres) : Lysianne CORBIERE-CICERON, Julia DE-RYCKE-BOISSON, Serge GUIRAUD, Frédéric LEVESQUE, Claude MARTORELL, Michel PARADIS, Alexis PIETTE, Marie PUIG, Michèle ROMIEU, Ghislaine QUEMA

Affaires scolaires (7 membres) : Frédérique BONNEFOY-SUAVET, Frédéric LEVESQUE, Ghislaine QUEMA, Michèle ROMIEU, Evelyne RUBIO-CHAMPETIER, Xavier SEGURA, Sylvie PARENT

Vie du village (Culture, Sports, Associations, manifestations, événements (12 membres) : Frédérique BONNEFOY-SUAVET, Patrick DRUT, Frédéric LEVESQUE, Claude MARTORELL, Michel PARADIS, Alexis PIETTE, Marie PUIG, Ghislaine QUEMA, Michèle ROMIEU, Evelyne RUBIO-CHAMPETIER, Xavier SEGURA, Sylvie PARENT

Communication, Nouvelles technologies (7 membres) : Lysianne CORBIERE-CICERON,

Patrick DRUT, Frédéric LEVESQUE, Alexis PIETTE, Ghislaine QUEMA, Michèle ROMIEU, Xavier SEGURA

Le Conseil Municipal a fixé le nombre et désigné les membres des commissions par vote à bulletin secret. Les commissions municipales sont présidées de droit par le maire

## Délibération n°6 : Remplacement d'un délégué représentant la commune au SIVOM de Collorgues

Après délibération, sont élus au 1er tour :

SIVOM (Syndicat Intercommunal à vocations multiples Service des Eaux de Collorgues)

Nombre de votants : 15 Pour : 15 Contre : 0

Titulaires : Claude MARTORELL et Serge GUIRAUD

Suppléants : Michèle ROMIEU et Alexis PIETTE

## Délibération n°7 : Extension du périmètre de la communauté de communes à la commune d'Argilliers

La commune d'Argilliers manifeste le souhait de rejoindre la Communauté de communes du Pays d'Uzès. Cette adhésion n'a, jusqu'alors, pu se réaliser en regard des schémas départementaux de coopération intercommunale.

Prenant en considération que la commune d'Argilliers fait partie de l'aire d'attraction au regard qu'au moins 15% des actifs travaillent sur Uzès ; que la commune d'Argilliers ressort du périmètre du PETR Uzège-Pont du Gard et donc dispose d'un Scot commun avec les communes de la CCPU, qu'il en est de même de l'Office de Tourisme Pays d'Uzès-Pont du Gard) et du Sictomu dont le siège est situé sur Argilliers.

Le Conseil Municipal approuve l'intégration au 1er janvier 2022 de la commune d'Argilliers au sein de la Communauté de Communes Pays d'Uzès.

Celle-ci nécessite néanmoins et en préalable, l'accord du conseil communautaire d'accueil puis celui des conseils municipaux des communes membres à la majorité des 2/3 des communes membres représentant la moitié de la population ou l'inverse, ainsi que l'avis de la CDCI et l'accord de Madame la Préfète du Gard.

## Délibération n°8 : Subvention à l'association du Comité des Fêtes de Montaren et Saint Médiars »

Madame l'adjointe aux Associations, à la Culture et aux Sports rappelle au Conseil Municipal la délibération du 30 mars 2021 portant attribution de subventions à diverses associations.

L'association « Comité des Fêtes de Montaren et Saint Médiars a pour objet d'organiser des événements au sein du village afin de proposer des animations pour toutes les générations.

La crise épidémique du COVID-19 n'a pas permis à l'association d'organiser des manifestations en 2020 mais son évolution actuelle pourrait permettre d'organiser un ou plusieurs événements avant la fin de l'année et notamment l'organisation d'un marché de Noël en partenariat avec l'association des Parents d'Élèves (APE).

Cette association indique disposer d'une somme de 14 610 Euros en liquidités et sollicite le versement d'une subvention de 2 800 Euros pour l'année 2021.

En regard de l'incertitude liée à la crise sanitaire pour l'organisation de cette manifestation, et de la trésorerie à disposition de l'association, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une subvention de 1400 euros à l'association du « Comité des Fêtes de Montaren ».

## Délibération n°9 : Modification de la composition du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public communal qui a la charge de mettre en œuvre une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

Il est géré par un Conseil d'administration présidé par le maire, renouvelé dans les deux mois après les élections municipales, et composé en nombre égal :

- De membres élus en son sein par le conseil municipal
- De membres nommés par le maire, parmi les personnes qualifiées participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

Suite à la démission de Monsieur Florent CHEVREUL, le Conseil Municipal prend acte de l'entrée de Madame Sylvie PARENT au sein du Conseil Municipal en qualité de conseillère municipale.

Madame Ghislaine QUEMA, Maire-adjointe, exprime sa volonté de se retirer du CCAS.

A l'issue de ces deux mouvements, la constitution du CCAS serait la suivante :

- 6 membres élus en son sein par le Conseil Municipal : Marie PUIG, Evelyne

RUBIO-CHAMPETIER, Julia DERYCKE-BOISSON, Frédérique SUAVET-BONNEFOY, Xavier SEGURA, Sylvie PARENT

- 5 membres nommés par le maire : Christiane CARDONEL, Maria FERNANDES, Bernadette LEVESQUE, Martine LOPEZ, Pierre MICHEL,  
Le Conseil Municipal prend acte de ces deux mouvements et approuve la désignation des membres du Centre communal d'action sociale à l'unanimité.

### **:: CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2021**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 13 Représentés : 2 Excusés : 0 Votants : 15

#### **Délibération n°1 : Décision modificative n°1**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancée du projet de travaux d'aménagement VRD Rue Principale et notamment de l'opération de Maîtrise d'œuvre concernant ces travaux.

Cette opération envisagée pour l'année 2022, n'a pas été prévue au budget 2021, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision budgétaire modificative du budget de l'exercice 2021 :

Arbitrage entre l'article 21531 « Réseaux adduction d'eau » au profit de l'article 2315 « Installations, Matériels et Outillages techniques » pour un montant de 24 000 Euros.

Accepté à l'unanimité.

#### **Délibération n°2 : Création/suppression d'emploi d'Adjoint Technique principal 1ère cl**

Il appartient au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Vu l'avis du comité technique 11/03/2021, considérant la nécessité des services, Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

La suppression d'un emploi d'adjoint technique territorial principal 2ème classe à 35 h et la création d'un emploi d'adjoint technique territorial 1ère classe de 35 h hebdomadaire à compter du 01/11/2021

Accepté à l'unanimité.

#### **Délibération n°3 : Approbation des règlements de cantine et de garderie modifiés**

Au cours de sa séance du 11 juillet 2018, le Conseil Municipal a voté l'approbation des règlements intérieurs de la cantine et de la garderie. Ces règles se trouvant modifiées en fonction des usages et des expériences passées, il convient de reprendre certains articles de ces règlements.

Les modifications des règlements de la cantine scolaire et de la garderie sont approuvées, à l'unanimité, et seront applicables à partir du 20 octobre 2021

#### **Délibération n°4 : Cadeau de Noël pour les enfants du personnel communal**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer un cadeau de Noël d'une valeur de 70,00 euros à chaque enfant du personnel communal, âgé de 0 à 12 ans. Une dépense totale de 210,00 euros (3 X 70,00 euros) sera à imputer à l'article 6232 du budget 2021.

#### **Délibération n°5 : Cadeau de fin d'année pour les agents communaux et les stagiaires.**

La fin de l'année est propice pour exprimer la reconnaissance du Conseil Municipal à l'égard des personnels employés par la commune. La remise de cartes cadeaux échangeables dans de nombreuses grandes enseignes commerciales, à l'avantage par rapport à une prime de fin d'année d'être exonérée de cotisations sociales et d'impôt sur le revenu pour le salarié dans la mesure où son montant n'excède pas 171 Euros.

La commune compte 14 agents territoriaux.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la remise de cartes cadeaux d'un montant unitaire de 150 Euros pour chacun des membres du personnel communal soit une dépense totale de 2100 Euros (14 x 150 Euros) budgétée à l'article 6232 du Budget 2021.

#### **Délibération n°6 : Groupement d'achat pour une étude de faisabilité relative à une cantine collective**

Afin d'étudier les conditions et la faisabilité d'une cuisine collective privilégiant les circuits courts et l'économie circulaire, le Conseil Municipal, décide d'adhérer au groupement de commandes qui réunit une dizaine de communes voisines.

La Commune de Serviers et Labaume a été désignée comme coordonnateur du groupement et sera habilitée à attribuer, signer et notifier les marchés publics selon les modalités fixées dans la convention.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes et décide que les dépenses inhérentes à la mise en œuvre du groupement et de ces procédures seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant.

#### **Délibération n°7 : Signature d'un avenant à la convention entre la Commune et la CCPU pour le service ADS mutualisé**

Une convention est mise en place entre la Communauté de Communes Pays d'Uzès et les communes membres pour le service d'instruction des autorisations d'urbanisme.

Cette convention précise que le service instructeur de la CCPU doit instruire les autorisations de travaux et les déclarations d'intention d'aliéner.

Le service doit également envoyer les demandes d'avis aux services d'Enedis, de la DRAC, de l'ABF et des concessionnaires et gestionnaires des réseaux d'eau, ainsi que la demande et la décision au service fiscalité de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer.

La réglementation imposant un délai de 7 jours pour adresser ces demandes, il a été décidé, unilatéralement, que désormais, les communes seraient chargées de cette transmission.

Lors de la Commission Permanente du 13 septembre 2021, il a également été décidé, que pour assurer la sécurité juridique des autorisations du droit des sols, il était nécessaire que les maires qui le souhaitent puissent déléguer leur signature pour la demande de pièces complémentaires et/ou de majoration de délai.

Les communes membres de la CCPU sont ainsi appelées à approuver l'avenant à la Convention.

Après débat, le Conseil Municipal considère que ces évolutions ne vont pas dans le sens de la qualité du service attendu et décide de sursoir à cette décision.

#### **Délibération n°8 : Opération 200PC78 pour l'extension du réseau d'éclairage public Hameau de Saint-Médières (SMEG)**

Le projet envisagé pour les travaux d'extension de l'éclairage public à Saint Médières s'élève à 18 786.10 Euros HT soit 22 543.32 Euros TTC.

En coordination avec les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, l'éclairage public, actuellement en appui sur les supports aériens d'ENEDIS, doit être reconstruit en souterrain.

Le Syndicat Mixte d'Électricité du Gard réalise des travaux électriques et d'éclairage public sur le territoire des communes adhérentes qui ont transféré leur maîtrise d'ouvrage de leurs travaux d'électricité ou de leurs travaux d'investissement sur le réseau d'éclairage public.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, que le SMEG inscrive ce projet dans son programme d'investissement syndical pour l'année à venir et s'engage à inscrire sa participation à hauteur de 22 540 Euros environ déduction non faite des subventions ou aides financières à obtenir éventuellement.

#### **Délibération n°9 : Opération 20TEC88 pour la mise en discrétion du réseau Télécom Hameau de Saint-Médières (SMEG)**

Le projet envisagé pour les travaux de mise en discrétion du réseau Télécom à Saint Médières s'élève à 23 534.80 Euros HT soit 28 241.76 Euros TTC

Dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux électriques, le réseau de télécommunication est en appuis commun sur des supports aériens. Les travaux consistent à construire le génie civil pour que les opérateurs puissent câbler leur réseau en souterrain.

Le Syndicat Mixte d'Électricité du Gard réalise des travaux électriques et d'éclairage public sur le territoire des communes adhérentes qui ont transféré leur maîtrise d'ouvrage de leurs travaux d'électricité ou de leurs travaux d'investissement sur le réseau d'éclairage public.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, que le SMEG inscrive ce projet dans son programme d'investissement syndical pour l'année à venir et s'engage à inscrire sa participation à hauteur de 28 240 Euros environ déduction non faite des subventions ou aides financières à obtenir éventuellement.

#### **Délibération n°10 : Subvention à l'association « Ravis de la Carcarie »**

Madame le maire-adjoint en charge de la vie du village, des manifestations et événements, de la culture et du sport, expose qu'avec la reprise de ses activités, l'association « Les Ravis de la Carcarie » a déposé une demande de subvention auprès de la commune.

Pour soutenir les projets de l'association et le lien social, le conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention d'un montant de 800 Euros à l'association « Les Ravis de la Carcarie ».



# SAISON 2021/2022

## PLANNING D'OCCUPATION DU FOYER

### LUNDI

14h30 à 17h30	Les 3 micocouliers Atelier Théâtre
---------------	---------------------------------------

### MARDI

9h00 à 10h00	Centre Socioculturel Intercommunal de St Quentin Cours de Gym
10h30 à 12h00	Ligue contre le cancer Diététique
13h30 à 17h00	Les brodeuses de la Carcarie Atelier
18h00 à 19h30	Voie du souffle Yoga



GYM

### MERCREDI

10h00 à 11h00 ou 16h30 à 17h30	C.C.A.S. Atelier mémoire
14h00 à 16h00	Les 3 micocouliers Aquarelle



ATELIER MÉMOIRE

### JEUDI

14h00 à 17h45	Les amis de la Carcarie (les aînés) Rencontre hebdomadaire
18h00 à 19h30	Les Ravis de la Carcarie Chorale



YOGA

### VENDREDI

8h30 à 10h30	Centre Socioculturel Intercommunal de St Quentin Cours de Gym
13h30 à 17h00	Les brodeuses de la Carcarie Atelier

## PLANNING D'OCCUPATION DE L'ANCIEN PRESBYTERE

### JEUDI

9h00 à 12h00	Ligue contre le cancer Soins de support
18h00 à 20h00 3e Jeudi de chaque mois	La Jeudothèque Jeux de société pour adultes



ATELIER AQUARELLE

### VENDREDI

13h30 à 17h00	Les amis de la Carcarie (les aînés) Atelier mosaïque
---------------	---------------------------------------------------------



ATELIER MOSAÏQUE



JEUDOTHÈQUE

# AGENDA 1ER SEMESTRE 2022

## JANVIER

8	10h-13h	Atelier-Jeux ouvert à tous organisé par l'association La Jeuothèque	Médiathèque
14-22		Exposition Les talents montadiérois <i>A partir du 14 Janvier 19h Jusqu'au 22 janvier 19h</i>	Salle M.Favand
20	18h-20h	Atelier Jeux de société pour adultes organisé par l'association La Jeuothèque	Presbytère

## MARS

5	10h-13h	Atelier-Jeux ouvert à tous organisé par l'association La Jeuothèque	Médiathèque
6		Carnaval organisé par l'APE	A préciser
17	18h-20h	Atelier Jeux de société pour adultes	Presbytère
18		Soirée poésie Marthe Omé	Salle M.Favand
		Lecture à voix haute	Médiathèque

## MAI

7	10h-13h	Atelier-Jeux ouvert à tous organisé par l'association La Jeuothèque	Médiathèque
8	9h-18h	Vide-commode organisé par Les brodeuses de la Carcarie	Foyer
8	11h	Commémoration de l'armistice	Monument aux morts
	11h30	Vin d'honneur	A préciser
15		Marché aux fleurs organisé par le Comité des fêtes organisée par le KPCM	Village
19	18h-20h	Atelier Jeux de société pour adultes	Presbytère
20-22		Fête du Pois Chiche organisée par le KPCM	Village
22		Sortie culturelle Amis de la médiathèque	A préciser
27		Lecture à voix haute	Médiathèque
29	15h	Concours de boules Prix Mas et villas d'Uzès	Boulodrome

La fête votive organisée par « le Comité des Fêtes » est programmée pour le weekend des 1, 2 et 3 juillet et Le Festibièrre pour la fin Août.

« Autres Rivages » nous proposera un concert gratuit de musique latine entre le 5 et le 10 juillet.

## FÉVRIER

4	16h30	Confection et vente de crêpes par l'APE	Boulodrome
5	10h-13h	Atelier-Jeux ouvert à tous organisé par l'association La Jeuothèque	Médiathèque
17	18h-20h	Atelier Jeux de société pour adultes	Presbytère
23		Lecture à voix haute	Médiathèque
		Loto Chiche organisé par le KPCM	Foyer

## AVRIL

1-22		Projet CCARU proposé par Les amis de la médiathèque	Salle M.Favand
2	10h-13h	Atelier-Jeux ouvert à tous organisé par l'association La Jeuothèque	Médiathèque
10	8h-18h	Elections présidentielles 1° tour	Foyer
10		Balade du Pois Chiche organisée par le KPCM	
16	14h30	Concours de boules Prix V.Guiraud	Boulodrome
18		Manifestation « Œufs de Pâques » organisée par l'APE	A préciser
21	18h-20h	Atelier Jeux de société pour adultes	Presbytère
24	8h-18h	Elections présidentielles 2° tour	Foyer
27		Lecture à voix haute	Médiathèque
30	14h30	Concours de boules Prix Souro frères	Boulodrome

## JUIN

4	10h-13h	Atelier-Jeux ouvert à tous organisé par l'association La Jeuothèque	Médiathèque
4	15h	Concours de boules Prix TSI Rigal	Boulodrome
10-12		Exposition des travaux réalisés par Les brodeuses de la Carcarie	Salle M.Favand
12	8h-18h	Elections législatives 1° tour	Foyer
16	18h-20h	Atelier Jeux de société pour adultes	Presbytère
19	8h-18h	Elections législatives 2° tour	Foyer
25	15h	Concours de boules Prix Intermarché	Boulodrome



# MONTAREN & SAINT-MÉDIERS

## PAYS D'UZÈS

1er Semestre 2022

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN			
S 1	Jour de l'an	M 1	Se Ella	M 1	Mardi-Gras	V 1	S. Hugues	D 1	Fête du travail	M 1	S. Justin 22		
D 2	S. Basile	M 2	Présentation 05	M 2	S. Ch. le Bon/Cendres	S 2	Mécanique Ateliers-Jeux Se Sandrine	L 2	S. Boris	J 2	Se Blandine	V 2	Se Blandine
L 3	Se Geneviève	J 3	S. Blaise	J 3	S. Guénohé 09	D 3	S. Richard	M 3	S. Phil., Jacques	V 3	S. Kévin	J 3	S. Kévin
M 4	S. Odilon	V 4	Vente de Crêpes	V 4	S. Casimir	L 4	S. Isidore	M 4	S. Sylvain 18	S 4	Mécanique Ateliers-Jeux Concours de Boules	S 4	Mécanique Ateliers-Jeux Concours de Boules
M 5	S. Édouard 01	S 5	Mécanique Ateliers-Jeux Se Agathe	S 5	Mécanique Ateliers-Jeux Se Olive	M 5	Se Irène	J 5	Se Judith	D 5	Pentecôte	D 5	Pentecôte
J 6	Se Mélaïne	D 6	S. Gaston	D 6	Se Colette	M 6	S. Marcellin 14	V 6	Se Prudence	L 6	Lundi de Pentecôte	L 6	Lundi de Pentecôte
V 7	S. Raymond	L 7	Se Eugénie	L 7	Se Félicité	J 7	S. J-B de la Salle	S 7	Mécanique Ateliers-Jeux Se Gisèle	M 7	S. Gilbert	M 7	S. Gilbert
S 8	Mécanique Ateliers-Jeux S. Lucien	M 8	Se Jacqueline	M 8	S. Jean de Dieu	V 8	Se Julie	D 8	Vide-Commode Victoire 1945	M 8	S. Médard 23	M 8	S. Médard 23
D 9	Se Alix	M 9	Se Apolline 06	M 9	Se Françoise 10	S 9	S. Gautier	L 9	Se Pacôme	J 9	Se Diane	J 9	Se Diane
L 10	S. Guillaume	J 10	S. Arnaud	J 10	S. Vivien	D 10	Balade du Pois Chiche	M 10	Se Solange	V 10	S. Landry	V 10	S. Landry
M 11	Se Paulin	V 11	N.-D. Lourdes	V 11	Se Rosine	L 11	S. Stanislas	M 11	Se Estelle 19	S 11	S. Barnabé	S 11	S. Barnabé
M 12	Se Tatiana 02	S 12	S. Félix	S 12	Se Justine	M 12	S. Jules	J 12	S. Achille	D 12	Élections législatives	D 12	Élections législatives
J 13	Se Yvette	D 13	Se Béatrice	D 13	S. Rodrigue	M 13	S. Ida 15	V 13	Se Rolande	L 13	S. Antoine de P.	L 13	S. Antoine de P.
V 14	Se Nina	L 14	S. Valentin	L 14	Se Mathilde	J 14	S. Maxime	S 14	S. Mathias	M 14	Se Elisée	M 14	Se Elisée
S 15	S. Rémi	M 15	S. Claude 07	M 15	Se Louise	V 15	S. Paternelle	D 15	Marché aux Fleurs	M 15	Se Germaine 24	M 15	Se Germaine 24
D 16	S. Marcel	M 16	Se Julienne	M 16	Se Bénédicte 11	S 16	Boulonnais Concours de boules	L 16	S. Honoré	J 16	Mécanique Ateliers-Jeux S. J. F. Régis	J 16	Mécanique Ateliers-Jeux S. J. F. Régis
L 17	Se Roseline	J 17	Mécanique Ateliers-Jeux S. Alexis	J 17	Mécanique Ateliers-Jeux S. Patrice	D 17	Pâques	M 17	S. Pascal	V 17	S. Hervé	V 17	S. Hervé
M 18	Se Prisca	V 18	Se Bernadette	V 18	S. Cyrille Soirée poésie S. Cyrille	L 18	Mécanique Ateliers-Jeux Cœufs de Pâques	M 18	S. Éric 20	S 18	S. Léonce	S 18	S. Léonce
M 19	S. Marius 03	S 19	S. Gabin	S 19	S. Joseph	M 19	Se Emma	J 19	Mécanique Ateliers-Jeux S. Yves	D 19	Élections législatives	D 19	Élections législatives
J 20	Mécanique Ateliers-Jeux S. Sébastien	D 20	Se Aimée	D 20	Printemps	M 20	Se Odette 16	V 20	S. Bernardin	L 20	Se Silvère	L 20	Se Silvère
V 21	Se Agnès	L 21	S. P. Damien	L 21	Se Clémence	J 21	Mécanique Ateliers-Jeux S. Anselme	S 21	S. Constantin	M 21	Été	M 21	Été
S 22	S. Vincent	M 22	Se Isabelle 08	M 22	Se Léa	V 22	S. Alexandre	D 22	Sortie culturelle	M 22	S. Alban 25	M 22	S. Alban 25
D 23	S. Barnard	M 23	Mécanique Ateliers-Jeux Lecture voix haute	M 23	S. Victorien 12	S 23	S. Georges	L 23	S. Didier	J 23	Se Audrey	J 23	Se Audrey
L 24	S. Fr. de Sales	J 24	S. Modeste	J 24	Se Cath. de Suède	D 24	Élections présidentielles	M 24	S. Donatien	V 24	S. Jean-Baptiste	V 24	S. Jean-Baptiste
M 25	Conv. de S. Paul	V 25	S. Roméo	V 25	Annonciation	L 25	S. Marc	M 25	Se Sophie 21	S 25	Mécanique Ateliers-Jeux Concours de boules	S 25	Mécanique Ateliers-Jeux Concours de boules
M 26	S. Paul 04	S 26	S. Nestor	S 26	Se Larissa	M 26	Se Alida	J 26	Ascension	D 26	S. Antheime	D 26	S. Antheime
J 27	Se Angèle	D 27	Se Honorine	D 27	S. Habib +1h	M 27	Mécanique Ateliers-Jeux Lecture voix haute 17	V 27	Mécanique Ateliers-Jeux Lecture voix haute	L 27	S. Fernand	L 27	S. Fernand
V 28	S. Th. d'Aquin	L 28	S. Romain	L 28	S. Gontran	J 28	Se Valérie	S 28	S. Germain	M 28	Se Irénée 26	M 28	Se Irénée 26
S 29	S. Gildas			M 29	Se Gladys	V 29	Se Catherine de Si.	D 29	Mécanique Ateliers-Jeux Concours de boules	M 29	S. Pierre, Paul	M 29	S. Pierre, Paul
D 30	Se Martine			M 30	Mécanique Ateliers-Jeux Lecture voix haute 13	S 30	Mécanique Ateliers-Jeux Concours de boules	L 30	S. Ferdinand	J 30	S. Martial	J 30	S. Martial
L 31	Se Marcelle			J 31	S. Benjamin			M 31	Visitation				

**EXPO**  
Du 14 au 22 Janvier  
Les talents montardiéens  
Salle M.Favard



**ZONE A**  
Besançon, Bordeaux,  
Clermont-Ferrand, Dijon,  
Grenoble, Limoges, Lyon,  
Poitiers

**ZONE B**  
Aix-Marseille, Amiens, Caen,  
Lille, Nancy-Metz, Nantes,  
Nice, Orléans-Tours, Reims,  
Rennes, Rouen, Strasbourg

**ZONE C**  
Créteil, Montpellier, Paris,  
Toulouse, Versailles

**PROJET**  
Du 1er au 22 Avril  
Projet CCARU  
proposé par Les amis de la  
médiathèque  
Salle M.Favard

**Victoire 1945**  
8 Mai  
11h  
Commemoration de l'armistice  
Monument aux morts  
11h30  
Vin d'honneur

**EXPO**  
10, 11 et 12 Juin  
Exposition des travaux réalisés  
par Les brodeuses de la Carcane  
Salle M.Favard

**EXPO**  
20, 21 et 22 Mai  
Fête du Pois Chiche  
Organisée par le KPCM

**EXPO**  
10, 11 et 12 Juin  
Exposition des travaux réalisés  
par Les brodeuses de la Carcane  
Salle M.Favard

**GARAGE BOYER**

SARL GARAGE BOYER  
Route d'Alès  
30700 - Montaren et Saint-Médières  
garage.boyer30@gmail.com  
www.garageboyer.com

RÉPARATION ET ENTRETIEN DE VÉHICULES

**04 66 22 62 97**

**Ringuelet**  
maçonnerie

Uzès • Montaren-et-Saint-Médières  
Maçonnerie - Gros œuvre - Rénovation

**Tél. : 04 66 22 23 71**

La mairie remercie artisans, commerçants et entreprises, pour leur participation à l'édition et à la publication de ce bulletin.



MAIRIE - 57 RUE PRINCIPALE, 30700 MONTAREN-ET-SAINT-MÉDIÈRES - TÉL : 04 66 22 19 52

WWW.MONTARENETSAINTMEDIERS.FR

